

L'aide au développement : « Des enjeux cachés ? »

Mémoire réalisé par
Nicolas Deleau

Promoteur
Pierre Grega

Année académique 2016-2017
Master en Sciences politiques/Administration publique

Résumé

Je me suis penché sur les enjeux supposés cachés de l'aide au développement et plus particulièrement sur les relations Belgique-RD Congo et Chine-Congo, car il me semblait que derrière l'aide se cachaient des enjeux néocolonialistes ; la RD Congo étant une ancienne colonie de la Belgique et la Chine étant accusée par certains de coloniser l'Afrique, ça s'avérait pour moi être les modèles les plus représentatifs à analyser, d'autant plus que ces deux pays fonctionnent totalement différemment dans leur processus d'aide au développement. Dans le cas de la Chine, on ne peut pas vraiment pas parler d'aide au développement mais plutôt d'investissements directs dans une coopération win-win, qui permettent néanmoins à des pays comme la RD Congo de se développer notamment en matière d'infrastructure.

Mon travail s'est articulé autour de différentes lectures telles que « L'aide fatale »¹ de Dambisa Moyo rédigé en 2009 et « L'aide au tiers-monde : à quoi bon ? »² par Sylvie Brunel en collaboration avec d'autres auteurs (2005). J'ai aussi visité les sites de l'OCDE, lu les articles de presse, consulté les sites des ambassades ainsi que le « rapport 2016 sur l'aide belge au développement » du CNCD³...

D'un point de vue pratique, je me suis mis en relation avec Arnaud Zacharie du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11) et avec Tony Busselen, collaborateur d'Intal⁴ qui ont répondu à mes questions sur le sujet.

¹ DAMBISA Moyo, « L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », éditions JC Lattès, 2009

² HOUZIAUX Alain, BRUNEL Sylvia, KIPRE Pierre, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « L'aide au tiers-monde à quoi bon ? », éditions de l'Atelier, 2005

³ Centre national de Coopération au Développement

⁴ Intal est un mouvement de solidarité internationale. Il regroupe plusieurs centaines de membres, de bénévoles et de sympathisants. Ils défendent notamment le droit de l'accès à la Santé, le développement, ... Intal collabore souvent avec « Médecine pour le tiers-monde », une ONG dont la ligne politique est proche du PTB.

J'ai bien sûr défini les différents concepts tels que « ONG » et « Aide publique au développement » et posé mon cadre théorique en me servant notamment des approches réalistes et marxistes, la théorie de l'échange inégal et la théorie de l'indépendance.

J'ai compris que « la bonne gouvernance » était un facteur important dans l'aide qu'apportait l'Occident aux pays en voie de développement ; ce qui pouvait pénaliser certains pays. En ce qui concerne les relations sino-africaines, par contre, ce facteur ne rentre pas en compte puisque la Chine ne pratique pas d'ingérence sur les pays aidés.

Pour finir, j'en ai conclu qu'il existe des enjeux politiques et économiques liés à l'aide au développement mais qu'ils sont loin d'être cachés.

Les enjeux pour les Occidentaux sont d'ordre politique (ingérence) et économique (matières premières, intérêts sur la dette ...).

Les chinois tirent de nombreux avantages économiques de leur coopération avec la Chine ; en effet, ils tirent des bénéfices importants en exportant des matières finies vers l'Afrique et reçoivent en retour des matières premières à moindre coût.

Remerciements

Je remercie tout d'abord Pierre Grega, mon promoteur de TFE, pour m'avoir aiguillé, proposé des lectures et mis en contact avec Arnaud Zacharie du CNCD.

Je remercie donc aussi Arnaud Zacharie pour le temps qu'il a consacré pour répondre aux questions que j'avais rédigées.

Je remercie aussi Tony Busselen, collaborateur d'Intal, pour cette rencontre et cette discussion enrichissante sur les différentes questions liées à l'Aide au développement et plus particulièrement en ce qui concerne les relations sino-africaines.

Je remercie aussi tous les professeurs qui depuis le début de ma formation m'ont aidé à développer mon esprit critique.

Je remercie bien évidemment ma famille qui m'a offert toute l'aide possible afin de me porter jusqu'ici.

1. Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Les Concepts	7
A. Aide publique au développement et ONG	7
B. Approches utilisées	10
C. Le néocolonialisme	11
D. Théories mobilisées	13
d.1. Théorie de la dépendance.....	13
d.2. Théorie de l'échange inégal	13
d.3. Critique de la théorie de la dépendance	13
d.4. Critique de la théorie de l'échange inégal.....	14
d.5. Théorie de l'impérialisme/Théorie culturaliste.....	14
Chapitre 2 : Les pays sous-développés pourraient-ils se passer de l'aide au développement ?	17
A. « L'Afrique au secours de l'Occident ? » par Alain Houziaux.....	18
B. « L'aide au développement : expansionnisme ou humanisme ? » par Sylvie Brunel ..	20
C. « L'aide fatale » par Dambisa Moyo	22
Chapitre 3 : L'aide au développement offerte par la Belgique à la république démocratique du Congo	23
A. « Aide » de la Belgique à destination de la République Démocratique du Congo.....	23
B. L'aide offerte par la Belgique à la RDC selon les sources de l'OCDE	27
C. Les objectifs du millénaire : Aide mise en place par la Belgique en RD Congo	33
Chapitre 4 : « Aide » de la Chine à destination des pays en voie de développement d'Afrique	38
Chapitre 5 : Enquête personnelle sur les enjeux cachés de l'aide au développement	52
A. Interview d'Arnaud Zacharie.....	52
B. Interview de Tony Busselen	54
Conclusion générale	58
Bibliographie	63
Annexes	

Introduction Générale

Au 20ème siècle, suite à la décolonisation, les pays occidentaux ont mis en place une « aide au développement » destinée aux pays du tiers-monde (le plus souvent des anciennes colonies). Selon LOMBORG Bjorn, un statisticien et professeur danois, dans un article⁷ de la Tribune datant de 2014, L'ONU prévoit de dépenser 2000 milliards de dollars d'ici 2030 pour aider les pays en voie de développement ; néanmoins, cette aide peut être aussi perçue comme un outil au service des intérêts des pays occidentaux.

Ainsi, Selon Caroline Broudic, consultante indépendante en analyse socioéconomique dans les contextes de crise, les organisations non gouvernementales, malgré leur neutralité revendiquée, sont des « Chevaux de Troie » de l'Occident. Celle-ci s'intéresse depuis quelques années aux dilemmes de l'aide humanitaire et plus particulièrement aux conséquences d'une dépolitisation des questions humanitaires (Privatisation des services, sécurité et aide humanitaire, monétarisation des économies rurales...).⁸

Aussi, Kipré Pierre, Pérouse de Montclos Marc-Antoine, et Brunel Sylvie ont écrit le livre « L'aide au tiers-monde : à quoi bon ? »⁹ en 2005, dans lequel ils dénoncent le fait que ce sont les pays du Sud qui « aident » le Nord dans son processus de développement, et cela en y perdant au change.

Je développerai les travaux de ces auteurs dans le corps de mon travail.

Certains pays ont déjà été réticents à recevoir de l'aide. Citons notamment l'Erythrée qui, de décembre 2011 à juillet 2012, a limité l'aide internationale reçue dans son pays et a

⁷ LOMBORG Bjorn, « Sept moyens efficace d'aider les pays en développement », <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20141029tribdc1320d4a/sept-moyens-efficaces-d-aider-les-pays-en-developpement.html>, 29/10/2014, 8:28, Consulté le 01/02/2017

⁸ Caroline Broudic, « Les ONG, cheval de Troie du néolibéralisme ? », *Humanitaire*, 39 | 2014, p. 64-75.

⁹ HOUZIAUX Alain, BRUNEL Sylvia, KIPRE Pierre, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « L'aide au tiers-monde à quoi bon ? », éditions de l'Atelier, 2005

chassé les dernières ONG et les agences de l'ONU présentes sur son territoire pour des raisons politiques.¹⁰ Il est toutefois important de souligner que l'Erythrée aurait très bien pu faire ce choix dans le but de renforcer un régime dictatorial.

Il me semble donc important de réfléchir aux véritables buts de l'aide au développement qui en lieu et place d'une approche humanitaire cacherait des enjeux économiques et politiques.

Après le visionnage du reportage « Aide à l'Afrique » produit par France 3¹¹ en 1999 à l'occasion du renouvellement de la convention de Lomé (1975)¹², on peut déjà se rendre compte de cette problématique.

Cette convention fit le point sur l'aide apportée par l'Europe à l'Afrique ainsi que ses enjeux :

- associer coopération et démocratisation,
- inclure l'Afrique à la mondialisation.

Différents objectifs y furent mis en avant ; l'objectif principal de ce renouvellement étant d'intégrer les pays de l'ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) dans l'économie mondiale, ensuite d'encourager le libre-échange et le commerce entre pays africains.

L'invitation aux pays africains à commercer entre eux paraît être une proposition intéressante dans un intérêt d'indépendance de ses pays.

Ce reportage insiste aussi sur le fait que le taux de commerce d'un pays africain avec d'autres pays de ce continent n'est que de 6%.

On peut aussi y observer que la convention de Lomé avait pour but d'orienter les pays africains politiquement et économiquement sur un modèle occidental : pour l'UE le partenariat doit être lié à l'application des principes de l'Etat de droit.

Notons, d'ailleurs, que l'UE pense que l'absence d'Etat de droit est étroitement liée aux retards de développement de certains pays africains.

¹⁰ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/erythree/presentation-de-l-erythree/>, consulté le 02/02/2017

¹¹ Archive de l'INA, Soir 3, France 3, <http://www.ina.fr/video/CAC99007665/aide-a-l-afrique-video.html>, 13/02/1999, consulté le 02/02/2017

¹² http://ec.europa.eu/development/body/cotonou/lome_history_fr.htm, consulté le 02/02/2017

Il me semble, donc, intéressant de réfléchir à la question des enjeux cachés de l'aide humanitaire. Pour délimiter le sujet, la question portera plus précisément sur l'aide apportée à l'Afrique subsaharienne et principalement à la République Démocratique du Congo.

Dans ce travail, je m'intéresserai à l'aide « offerte » par les Occidentaux mais aussi à celle qui provient de la Chine.

Ma question de recherche peut donc se résumer de la sorte : « L'aide au développement renferme-t-elle des enjeux cachés qui pourraient justifier un refus de cette aide par les pays concernés ? »

Ce travail sera mené grâce à l'utilisation de la méthode d'exploration « Theory Testing » et consistera à vérifier la plausibilité des arguments des détracteurs de l'aide au développement notamment en analysant la situation économique de la République Démocratique du Congo et ses progrès en matière de développement .

Je mets, donc, en exergue les hypothèses suivantes :

- « Les pays occidentaux et la Chine désirent maintenir une inégalité économique par rapport aux pays en voie de développement pour des raisons politiques et économiques. »
- « Les pays occidentaux désirent maintenir une inégalité économique par rapport aux pays en voie de développement pour des raisons politiques et économiques, mais pas la Chine. »
- « La Chine désire maintenir une inégalité économique par rapport aux pays en voie de développement pour des raisons politiques et économiques, mais pas les pays occidentaux. »
- « L'aide au développement profite aux pays aidants et aux pays aidés, sauf si les dirigeants du pays aidés sont corrompus et détournent l'argent. »
- « Enrichir les pays en développement serait favorable sur le long terme à l'économie occidentale et chinoise grâce à l'ouverture de nouveaux marchés et l'apparition de nouveaux pôles de consommation. »

Mon travail de recherche commencera par l'explication de différents concepts en rapport avec les relations Occident-Afrique ; je vais ensuite analyser les relations entre la Belgique et la République démocratique du Congo, du début de la décolonisation jusqu'à

nos jours.

Ensuite, je me pencherai sur des données statistiques, sur les échanges économiques d'aide au développement, principalement entre la RD Congo et la Belgique, et entre la RD Congo et la Chine.

Il s'agit de deux cas plutôt similaires (MSSD) : deux pays importants sur la scène internationale (Pays de l'UE et Chine) qui pratiquent « l'aide au développement » et entretiennent des relations commerciales avec l'Afrique, il s'agira ici de trouver ce qui les différencie au niveau de l'application de cette aide au développement.

J'examinerai, alors, le fonctionnement des ONG.

Concernant la méthodologie, le travail s'articulera principalement sur une analyse de données statistiques, des interviews d'experts sur le sujet, des confrontations de différents points de vue. Je me servirai, notamment, des statistiques de l'Organisation mondiale du commerce ainsi que celles de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Je collecterai, donc, les données principalement sur des sites gouvernementaux, d'ONG, d'organisations intergouvernementales, sur des sites politiques de gauche comme de droite, dans le but de comparer les avis et d'en tirer ma propre conclusion.

Bien sûr, je vérifierai si les faits mis en avant par les données collectées sont avérés. Les sites conspirationnistes et/ou d'extrême droite seront directement écartés

Au niveau des interviews menées, j'interrogerai des personnes ayant des avis divergents car je pense que toutes les idées, même celles allant à l'encontre de la pensée dominante, valent la peine d'être prises en considération ; bien sûr je resterai prudent quant à la fiabilité de chaque propos.

Pour finir, je clôture cette introduction avec un discours de Mallence Bart-Williams prononcé lors du TedxBerlin en 2015 (Mallence Bart Williams est une allemande originaire du Sierra Leone, elle est auteure, productrice cinématographique et designer).

« Le pillage des ressources de l'Afrique »

« Une chose m'épate continuellement. Bien que j'aie étudié les finances et l'économie dans les meilleures universités du monde, la question suivante reste sans réponse : pourquoi 5000 unités de notre monnaie, valent 1 unité de la vôtre, alors que nous possédons les réserves effectives d'or ?

Il est assez évident que ce n'est pas l'Occident qui aide l'Afrique, mais l'Afrique qui aide le monde occidental. Le monde occidental dépend de l'Afrique, par tous les aspects possibles, étant donné qu'ici, les ressources alternatives sont rares.

Comment l'Occident s'assure-t-il que l'aide gratuite se perpétue ?

En déstabilisant systématiquement les nations les plus riches d'Afrique et leurs systèmes. Et tout ceci, grâce à l'appui d'immenses campagnes de relations publiques, laissant croire au monde entier que l'Afrique est pauvre et mourante. Et qu'elle ne survit que grâce à la charité occidentale.

Bien joué Oxfam, Unicef, Croix rouge, Live Aid et toutes les autres organisations qui dépensent des millions de dollars pour les campagnes de publicité qui ne sont que promo de charité pour que cette image de l'Afrique se perpétue mondialement.

Ces campagnes de pub, payées par des gens innocents pensant aider à travers leurs dons ! Tandis qu'une main donne, sous les flashs lumineux des appareils photos, l'autre prend dans l'ombre. Nous savons tous que le Dollar ne vaut rien. Et que l'Europe ne reflète que l'intellect et la technologie allemande et peut-être les pages à l'italienne.

Comment peut-on s'attendre à des dons de la part de nations qui possèdent si peu ?

C'est si gentil de votre part de nous apporter des crayons de couleurs et de nous prendre notre or et nos diamants. Au lieu de ça, vous feriez mieux de venir les mains vides. Avec intégrité et honneur. Je voudrais partager notre richesse avec vous, et vous invite à faire de même. L'idée, c'est qu'une Afrique équilibrée et combattive ne disperserait pas ses ressources aussi facilement et allègrement. Logique. Elle vendrait bien évidemment ses ressources au prix du marché.

Ce qui, en retour, déstabiliserait et affaiblirait les économies occidentales qui sont bâties sur le système postcolonial du pillage à volonté. L'an dernier le FMI rapporterait que 6 des 10 économies les plus florissantes étaient en Afrique. Selon la croissance de leur PIB. Le trésor

public français reçoit, par exemple, environ 500 milliards de dollars, chaque année, en avoirs de réserves de change issues de pays d'Afrique, le tout basé sur une dette coloniale qu'ils sont forcés de payer. L'ancien président français Jacques Chirac a récemment déclaré lors d'une interview : 'Il nous faut être honnête et reconnaître qu'une grande partie de l'argent dans nos banques est précisément issue de l'exploitation du continent africain'. En 2008 il a expliqué que : « Sans l'Afrique, la France serait reléguée au rang de puissance du tiers-monde ».

Voilà ce qui se passe dans le monde des humains. Le monde que nous avons créé !

Vous êtes-vous demandé comment les choses se passaient dans la nature ? On aurait tendance à penser que dans l'évolution, le plus apte survit. Cependant dans la nature, toute espèce qui sur-chasse, qui surexploite les ressources dont elle dépend pour se nourrir se voit tôt ou tard éliminée par la sélection naturelle. Parce qu'elle perturbe l'équilibre ! »

Chapitre 1 : Les Concepts

Tout d'abord, il est important de définir les notions d' « aide au développement » et d' « ONG » tout en différenciant bien l'aide publique au développement et l'aide apportée par les ONG qui sont censées ne pas dépendre des gouvernements même si en pratique, ça n'est pas toujours le cas, surtout lorsque les ONG reçoivent des subsides des Etats.

A. Aide publique au développement et ONG

Selon la définition du CAD (comité d'aide au développement) : « l'APD¹⁴ est constituée par

« Tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la Liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales, et qui répondent aux critères suivants :

- Émaner d'organismes publics, y compris les Etats et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ; et

- Sachant que chaque opération doit en outre :

- a) avoir pour but essentiel de favoriser le **développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement** ; et

- b) être assortie de conditions favorables et comporter un **élément de libéralité** au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 pour cent). » »¹⁵

Selon « Le monde diplomatique » : « L'aide au développement désigne l'ensemble des ressources fournies aux pays pauvres dans le but déclaré de favoriser le développement

¹⁴ Aide Publique au développement

¹⁵ Aide publique au développement : définition et champ couvert, Définition de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique)
<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm>, consulté le 20/05/2017

*économique et d'améliorer le niveau de vie de leurs habitants. Elle prend généralement la forme de dons, de prêts d'argent à taux préférentiel et d'annulation de dettes. Quand le donateur est un pays ou une entité publique, on parle d'« aide publique au développement » (APD), mais il peut aussi s'agir de l'aide privée d'entreprises, d'ONG, de fondations... ».*¹⁶

Selon la Fédération des ONG de coopération au développement : *« La mention ONG n'est pas définie légalement au niveau international. Les pays ont des législations différentes, ce qui peut conduire à différentes interprétations du rôle de ces organisations. ONG signifie Organisation Non Gouvernementale. Une ONG est en effet autonome et indépendante des gouvernements nationaux ou supranationaux. Elle peut recevoir des subsides publics mais elle définit ces stratégies et approches de manière indépendante. Elle est issue de la société civile et ne poursuit pas de but lucratif. »*¹⁷

Les objectifs des ONG sont :

«

- *La lutte contre la pauvreté et contre les inégalités dans les pays du Sud*
- *La protection de l'environnement au Nord comme au Sud*
- *La sensibilisation et éducation des populations du Nord*
- *Les actions humanitaires dans des situations d'urgence*
- *La défense des Droits de l'Homme »*¹⁸

Néanmoins, nous ne pouvons-nous contenter d'une définition donnée par les ONG qui pourrait manquer d'objectivité.

Il est donc important de définir les ONG selon d'autres points de vue.

¹⁶ Définition de l'Aide au développement selon « Le Monde Diplomatique », <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/aideaudeveloppement>, consulté le 05/02/2017.

¹⁷ Fédération des ONG de coopération au développement, « Qu'est-ce qu'une ONG ? », <http://www.acodev.be/les-ong-de-developpement/quest-ce-quune-ong>, consulté le 05/02/2017 ;

¹⁸ *Ibidem*

Ainsi, selon Antoine Mach, expert en investissement et cofondateur et manager de Covalence¹⁹, on peut définir une ONG de cette manière : « Par « ONG », on entend des organisations à but non lucratif actives dans la défense des droits de l'homme, la coopération au développement, l'action humanitaire et la protection de l'environnement. »²⁰

Cette définition me semble néanmoins consensuelle, je rajouterai donc celle de Diana Mitlin²¹ :

« Les ONG sont des organisations intermédiaires, professionnelles, sans adhérents et à but non lucratif, indépendantes par rapport à l'Etat, qui entreprennent diverses activités afin de favoriser le développement. Les organisations communautaires de base sont des organisations populaires, également indépendantes de l'Etat. Les risques, les coûts et les bénéfices sont partagés entre les membres, et les dirigeants ou les gestionnaires sont responsables devant les adhérents. La plupart sont à but non lucratif, mais certaines fonctionnent en tant qu'entreprises commerciales coopératives ».

Il me semble donc important de distinguer les ONG à but humanitaire de celles qui ont des ambitions idéologiques, Human Rights Watch par exemple.

Il faut aussi distinguer les ONG caritative (spécialisées dans l'aide d'urgence) des ONG de développement qui travaillent sur le long terme. Je m'intéresserai plus particulièrement à ces dernières.

On peut également classer les ONG selon trois modèles²²

- « Rhéno-scandinave » constitué d'ONG qui entretiennent des relations étroites avec leurs Etats
- « Anglo-saxon » reproduit un schéma économique et de gouvernance issu du modèle néolibéral, fait d'une certaine défiance à l'égard du rôle de l'Etat, sans pour autant exclure un fort patriotisme.

¹⁹ <http://www.ethicalquote.com/?lang=fr>, consulté le 20/05/2017.

²⁰ MACH Antoine, «LE POUVOIR DES ONG SUR LES ENTREPRISES : PRESSION, PARTENARIAT, ÉVALUATION », Analyses et positions, Annuaire Suisse de politique au développement n°21, 2002, p. 109-129

²¹ <http://www.effective-states.org/diana-mitlin/>

²² MICHELETTI Pierre, « Pratique de l'humanitaire : pour rompre avec l'hégémonie occidentale », <http://www.diploweb.com/Pratique-de-l-humanitaire-pour.html>, 18/03/2012, Consulté le 07/02/2017

- « Méditerranéen » où les ONG se positionnent comme des outils de contre-pouvoir par rapport au gouvernement de leur pays.

Mais, est-ce vraiment fondé de penser que l'Occident exploiterait encore l'Afrique, et que l'aide au développement ne serait qu'hypocrisie ?

Il existe plusieurs approches pour analyser la politique internationale d'un pays ; c'est ce que je vais développer dans le point suivant.

B. Approches utilisées

Parlons plus précisément des approches suivantes : idéaliste, réaliste, marxiste

- Selon l'approche idéaliste, un pays peut apporter son aide par pure charité et sans y retirer un intérêt quelconque.
- Selon l'approche réaliste, un pays n'apporte pas son aide à un autre par pur humanisme ou par souci des populations, il y a un intérêt personnel derrière.
- Selon l'approche marxiste, un pays capitaliste n'apporte pas son aide à un autre par pur humanisme ou par souci des populations, car celui-ci serait en fait dirigé par la classe bourgeoise qui aurait pour seul objectif de faire du profit et d'asseoir sa domination.

Si on se réfère aux approches réalistes ou même marxistes, les pays offrant leur aide aux pays moins développés ne le font que parce qu'ils en tirent des avantages ; On parle alors d'exploitation de l'Afrique par les pays occidentaux et du concept de « néocolonialisme ». Je m'intéresserai donc aux approches réalistes et marxistes.

Mais qu'est-ce que le « néocolonialisme ? »

C. Le néocolonialisme

Selon l'Encyclopédie universelle : « *Le **néocolonialisme** décrit une politique impérialiste propre aux anciennes puissances coloniales vis-à-vis de leurs anciennes colonies, ainsi que plus généralement les méthodes d'influences occultes au profit des pays développés et de leurs grandes entreprises. Le terme, qui trouve son origine chez Jean-Paul Sartre en 1956, fut repris pour la première fois dans un discours par Kwame Nkrumah, en 1965. Il fait référence à la continuité historique de la transition des colonies à des nations officiellement indépendantes, et aux méthodes n'étant pas beaucoup plus louables que le colonialisme entre les XVI^e et XIX^e siècles.* »²³

On observe que les aides au développement servent au final à rembourser les dettes dues aux pays occidentaux (Mais l'annulation de dettes fait aussi partie de l'aide au développement) ; alors que suite au colonialisme, on devrait dire que l'Occident a une dette envers l'Afrique.

Selon les partisans de la théorie du néocolonialisme, aujourd'hui l'Afrique paierait chaque année (paiement des intérêts sur prêts) au FMI et à la BM cinq fois plus qu'elle ne reçoit par l'aide au développement sous forme de prêts, privant les habitants de ces pays des nécessités de base. Cette dépendance permettrait au FMI et à la BM de mettre en place des plans d'ajustements structurels : privatisations, détérioration de la santé, de l'éducation, incapacité de développer l'infrastructure, baisse du niveau de vie...²⁴

Le concept de néocolonialisme est très important, dans le sens où, s'il est avéré, il ne fait aucun doute que l'aide au développement bénéficie à l'Occident, au détriment de l'Afrique ou non.

Laurent Bigot, ancien diplomate français aujourd'hui consultant spécialisé dans le conseil en stratégie sur l'Afrique, cite le président malien Amadou Toumani Touré dans un article²⁵

²³ Encyclopédie Universelle, Définition du néocolonialisme
http://encyclopedia_universelle.fracademic.com/15056/N%C3%89O-COLONIALISME

²⁴ HÜLSMANN Jörg Guido, « Pourquoi le FMI nuit-il aux africains ? », Revue « Labyrinthe » 16, 2003, p. 35-58

²⁵ BIGOT Laurent (chroniqueur Le Monde Afrique), « L'aide publique au développement n'aide pas l'Afrique », http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/14/l-aide-publique-au-developpement-n-aide-pas-l-afrique_4831732_3212.html#8ittseRKMQPW0P78.99, 14.12.2015, Consulté le 10/02/2017

intitulé « L'aide publique au développement n'aide pas l'Afrique » datant de 2015 : « *l'Afrique n'a pas besoin de charité. Elle mérite bien mieux.* »

Pour résumer cette idée, il est important de bien comprendre que l'Afrique en recevant l'aide de l'Occident se retrouve en situation d'infériorité et que pour les africains le plus important est de rester autonomes et qu'ils ont aussi toutes les capacités de relever leur niveau de vie par leurs propres moyens plutôt que par la charité.

Il est maintenant temps de parler des théories que je vais développer tout au long de ce travail ; et notamment « la théorie de la dépendance » et « la théorie de l'échange inégal » qui sont, par leurs idées, bien éloignées de l'approche idéaliste. Seront également abordées des théories rejetant l'idée de l'impérialisme par l'aide au développement, notamment, celles avancées par Jacques Brasseul, professeur honoraire des universités en sciences économiques, dans son livre « Introduction à l'économie du développement »²⁶ en 1989.

²⁶ BRASSEUL Jacques, *Introduction à l'économie du développement*, Paris, A. Colin, 1989, 191 p

D. Théories mobilisées : Théorie de la dépendance, théorie de l'échange inégal et théorie de l'impérialisme.

d.1. La théorie de la dépendance : La théorie de la dépendance met en avant le fait que la pauvreté et le sous-développement des pays du Sud, causés par le passé colonialiste, provoque une dépendance économique des pays du Sud vis-à-vis des pays du Nord. Pourtant, les pays riches auraient besoin des pays pauvres pour assurer leur propre croissance.²⁷

Le fondateur le plus connu de cette théorie est André Gunder Frank, économiste germano-américain.

d.2. La théorie de l'échange inégal :

Le philosophe Emmanuel Fournier a écrit ceci en 2002 dans « L'abécédaire des sciences humaines » : « *Selon la « théorie de l'échange inégal », l'Occident aurait appauvri les pays du tiers-monde en ne payant pas les matières premières et l'énergie dont ces pays sont producteurs à leur juste prix. D'après l'économiste Raul Prebisch, l'indice des prix des produits primaires aurait connu entre 1878 et 1938 une baisse de 43 % par rapport à celui des produits manufacturés ; ce qui aurait pour conséquence l'enrichissement des pays occidentaux au détriment de ceux de la périphérie, de plus en plus pauvres.* »²⁸

Ces deux théories sont, néanmoins, controversées.

d.3. Critique de la théorie de la dépendance

« La théorie de la dépendance » n'accorderait pas assez d'importance dans le rôle joué par les dirigeants et les responsables politiques dans la situation de sous-développement de ces pays. Selon les détracteurs de cette théorie, la corruption et l'absence de culture de

²⁷ BEAUDET Pierre, « Les théories de la dépendance », http://www.defisdvm.com/uploads/3/0/7/7/30773905/les_thories_de_la_dpendance.pdf, Septembre 2013, consulté le 12/02/2017

²⁸ Emmanuel Fournier, « Comment nommer les pays pauvres ? » https://www.scienceshumaines.com/tiers-monde_fr_12749.html, 01/09/2002, consulté le 12/02/2017

compétition commerciale devraient être prises en compte.

Il n'empêche pas que cette critique soit loin d'invalider cette théorie, car la critique met en avant le fait que la théorie ne prend pas assez de facteurs en compte, mais ne dément en rien que les pays riches aient besoin des pays pauvres pour assurer leur croissance.

d.4. Critique de la théorie de l'échange inégal

Quant à la théorie de « l'échange inégal », on peut lire, dans un article intitulé « Comment nommer les pays pauvres ? » provenant du magazine « sciences humaines » de septembre 2002, que des économistes ont démontré qu'elle reposait sur des erreurs de calcul.

On peut y lire plus particulièrement ceci : « *Bairoch, historien économiste, en est arrivé à la conclusion que « en termes d'échanges nets, c'est-à-dire de prix des produits, la situation des pays du Sud non seulement ne s'est pas dégradée, mais s'est relativement améliorée entre la fin du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle ».*²⁹

Il n'empêche que, même si la situation des pays du Sud s'est améliorée, cela ne veut en rien dire que les pays occidentaux ont payé et paient les matières premières et l'énergie africaine à juste prix. De plus il est incontestable qu'à partir des années 50, les produits primaires n'ont cessé de perdre en valeur par rapport aux produits manufacturés.³⁰

Notez que ces informations datent de 2008 et que depuis 2010, il y a eu des périodes de redressement.

d.5. Théorie de l'impérialisme/Théorie culturaliste :

Lénine a développé la théorie de l'impérialisme qui explique que « *L'impérialisme est le capitalisme arrivé à un stade de développement où s'est affirmée la domination des monopoles et du capital financier, où l'exportation des capitaux a acquis une importance de*

²⁹ Emmanuel Fournier, « Comment nommer les pays pauvres ? » https://www.scienceshumaines.com/tiers-monde_fr_12749.html, 01/09/2002, consulté le 12/02/2017

³⁰ « LE COMMERCE MONDIAL EN 2010, LES PERSPECTIVES POUR 2011 », communiqué de presse 628 de l'OCDE, https://www.wto.org/french/news_f/pres11_f/pr628_f.htm, 7 Avril 2011, consulté le 23/05/2017

*premier plan, où le partage du monde a commencé entre les trusts internationaux et où s'est achevé le partage de tout le territoire du globe entre les plus grands pays capitalistes »*³¹

Jacques Brasseul, économiste français, écrivant principalement sur l'économie du développement et l'histoire économique, met en évidence le fait que :

*« Les causes précèdent les effets. En l'occurrence le colonialisme, prétendue cause, a suivi l'effet : le sous-développement, qui lui est antérieur de plusieurs centaines, sinon plusieurs milliers d'années »*³².

Brasseul oppose, donc, Lénine et sa « théorie de l'impérialisme » à Marx qui développait l'idée que le colonialisme était nécessaire pour qu'un pays sous-développé rentre dans la modernité en se basant sur les principes de la théorie culturaliste ; et rejette, néanmoins, ces deux théories.

Il explique, notamment, en se servant de la démonstration par la géographie de David Cosandey, historien, géographe et géopolitologue suisse, que le retard des pays sous-développés n'est pas lié à l'aspect culturel mais, plus précisément, aux aspects géographiques et aux difficultés de navigation et d'ouverture vers l'extérieur.

Brasseul s'exprime aussi sur la « théorie de l'échange inégal » en utilisant un aphorisme de Joan Robinson, économiste britannique : *« La misère d'être exploité par les capitalistes n'est rien comparée à la misère de ne pas être exploité du tout »*.³³

Il est cependant important de constater un certain cynisme dans ses citations. (Relativisation des conséquences du colonialisme, défense de ce qu'il appelle lui-même « exploitation »).

³¹ LENINE Vladimir Ilitch, « *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* », éditions de Pékin, p.106

³² BRASSEUL Jacques, « Introduction à l'économie du développement, 3ème édition augmentée, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2008, 372 p.

³³ HERLAND Michel, « « Introduction à l'économie du développement » de Jacques Brasseul », <http://mondesfrancophones.com/espaces/economies/introduction-a-l%E2%80%99economie-du-developpement-de-jacques-brasseul/>, 18/02/2008, consulté le 15/02/2017

De plus, les théories mises en avant par Brasseul n'invalident en rien la théorie de l'impérialisme, ni même la théorie culturaliste d'ailleurs. On peut par contre éventuellement constater que la théorie culturaliste telle que vue par Marx n'était pas totalement valide, bien que la colonisation ait permis à l'Afrique de se moderniser, elle aurait très bien pu sans passer en évitant les conséquences négatives qui en découlent.

Michel Herland, docteur en sciences économiques et membre du comité éditorial du site « mondesfrancophones.com » s'est exprimé en 2008 sur le livre de Jacques Brasseul « Introduction à l'économie de développement (édition de 2008) »³⁴ : « *Les critiques à l'encontre de l'aide au développement ne manquent pas : transformation de peuples entiers en assistés chroniques, financement d'équipements improductifs (les fameux « éléphants blancs »), renforcement des gouvernements corrompus et inefficaces qui captent par ailleurs la majeure partie de l'aide au détriment de ceux qui en auraient le plus besoin, découragement de la production locale par l'aide en nature...* »³⁵

Il semble donc logique que certains Africains eux-mêmes en viennent à réclamer la fin de l'aide internationale mais pourraient-ils vraiment s'en passer ?

³⁴ Jacques Brasseul, Introduction à l'économie du développement, 3^{ème} édition augmentée, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2008, 372 p.

³⁵ HERLAND Michel, « « Introduction à l'économie du développement » de Jacques Brasseul », <http://mondesfrancophones.com/espaces/economies/introduction-a-l%E2%80%99economie-du-developpement-de-jacques-brasseul/>, 18/02/2008, consulté le 15/02/2017

Chapitre 2 : Les pays sous-développés pourraient-ils se passer de l'aide au développement ?

Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, certains auteurs ont retenu mon attention sur le sujet de la nécessité de l'aide au développement.

Parmi les personnes critiques vis-à-vis de l'aide au développement et de ses conséquences, je citerai Sylvie Brunel (professeur en géographie du développement à Montpellier et ancienne présidente d'Action pour la faim.), Pierre Kipré (professeur d'histoire africaine à l'université d'Abidjan) et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (Chargé de recherche à l'IRD, institut de recherche pour le développement. Spécialiste des questions de conflits armés, de déplacements forcés et d'aide humanitaire en Afrique subsaharienne). Ces 3 auteurs ont écrit en 2005, sous la direction d'Alain Houziaux (Pasteur à l'église réformée de l'Etoile de Paris, docteur en théologie et en philosophie), un livre intitulé « L'aide au tiers monde, à quoi bon ? »³⁶.

Dans cet ouvrage, la question centrale est de savoir si l'aide au développement est réellement utile pour les pays aidés, quelles sont ses conséquences et quels sont les intérêts sous-jacents ? Je m'intéresserai plus particulièrement aux propos de Mr Houziaux et de Mme Brunel.

Je me pencherai aussi sur le point de vue de Dambisa Moyo qui a rédigé en 2009 « L'aide fatale »³⁷

³⁶ HOUZIAUX Alain, BRUNEL Sylvia, KIPRE Pierre, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « L'aide au tiers-monde à quoi bon ? », éditions de l'Atelier, 2005

³⁷ DAMBISA Moyo, « L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », éditions JC Lattès, 2009

A. « L'Afrique au secours de l'Occident ? » par Alain Houziaux

Selon le pasteur Alain Houziaux, les pays du Sud financeraient ceux du Nord : il déclare que le Sud a dû déboursier 7 fois plus d'argent, en remboursant ses dettes envers le Nord, par rapport à ce qui est déboursé par le Nord en aide au développement. En 2000, le Sud aurait remboursé 127 milliards de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu en aide publique au développement, et en 2001, 138 milliards de plus. Cela améliorerait encore la situation des plus nantis tout en aggravant la situation des plus pauvres.

En effet, si on veut comparer l'évolution, on constate qu'en 1900, les revenus moyens des pays riches étaient 5 à 6 fois supérieurs à ceux des pays pauvres ; alors qu'en 1998, ils l'étaient plus de 70 fois.

Il développe son idée en insistant sur le fait que les pays riches n'ont pas intérêt à favoriser la production de produits finis par les pays pauvres, car une fois finis, ils seraient exportés en Occident et que forcément cela nuirait à la production des pays riches. En fait, il s'agirait d'une nouvelle concurrence : les pays riches inciteraient donc leurs bénéficiaires à leur fournir les matières premières dont ils ont besoin pour améliorer leur propre économie et en retirer du profit, avec forcément moins d'impact positifs sur le commerce intérieur des pays en voie de développement.

Selon lui, si les pays riches voulaient aider les pays pauvres à se développer, ils devraient diminuer les subventions aux productions dans leur propre pays pour qu'il y ait moins de compétitivité par rapport aux pays pauvres.

De plus, même si l'aide était désintéressée, elle aurait tout de même des effets pervers : l'aide alimentaire, par exemple, inciterait les pays à ne pas développer leur propre production agricole.

Il explique également que l'assistance économique permet aux pays occidentaux d'avoir une influence sur les pays d'Afrique avec des intérêts stratégiques : allégeance politique lors des votes à l'ONU, par exemple.

Il souligne, aussi, un autre point important : l'aide au développement profiterait principalement aux populations riches des pays en voie de développement ce qui aurait pour conséquence d'accroître les écarts entre riches et pauvres.

Il argumente avec une citation de Anne-Cécile Robert, auteure du livre *L'Afrique au secours de l'Occident* : « *Les inégalités de revenus sont importantes en Afrique. Elles ne sont dépassées que par celles de l'Amérique latine. En Afrique, les 20% les plus riches de la population ont des revenus dix fois supérieurs à ceux des 20% au bas de l'échelle. A titre de comparaison, les chiffres sont 4,5 pour l'Asie du Sud-Est et 6,3 fois pour les pays industrialisés.*³⁸ »

De plus, les riches africains alimentent principalement les pays industrialisés plutôt que leur propre pays : les capitaux fugitifs représenteraient 70% de la richesse privée non foncière des pays sub-sahariens³⁹. En effet, les riches des pays peu développés « cachent » leur argent dans des paradis fiscaux, cela fait donc que la moitié des sommes prêtées aux pays pauvres retournerait dans les banques de pays riches.⁴⁰

De plus, si l'inégalité des richesses augmente, cela nuit à la croissance des pays en voie de développement, car il faut que la consommation locale suive la production. Il estime, aussi, que les pays occidentaux font et permettent tout cela en totale connaissance de cause.

³⁸ Anne-Cécile ROBERT, « *L'Afrique au secours de l'Occident* », éditions de l'atelier, 2004, p.66

³⁹ CNUCED, « *Le développement de l'Afrique, une approche comparative* », Genève, 1998

⁴⁰ David SOGGE, « *Les mirages de l'aide internationale* », éditions de l'Atelier, P.60

B. « L'aide au développement : expansionnisme ou humanisme ? »

par Sylvie Brunel

Pour Sylvie Brunel, l'aide apportée a contribué au maintien du pouvoir de chefs d'Etats corrompus ou incompetents. Elle déclare que cette aide profite aux riches et cache des motivations économiques mais aussi politiques (notamment pendant la guerre froide) : on pousse les pays du Sud à entrer dans un système libéral, une économie de marché, et accessoirement à devenir des démocraties respectueuses des droits de l'homme.

En fait, dès sa création, l'aide publique au développement aurait permis au pays du Nord d'obtenir un contrôle géopolitique et commercial sur l'Afrique. L'aide au développement a originellement commencé avec le discours de Harry Truman, président des USA, en 1949 (en début de guerre froide), où il a évoqué la nécessité de venir en aide au Sud pour ses problèmes de pauvreté.

Il semblerait que cette volonté d'aide publique au développement aurait donc été créée dans un objectif de lutte contre le communisme (empêcher que le communisme se répande en Afrique), notamment par l'amélioration des conditions de vie. On peut préciser que l'URSS a également utilisé cet outil de financement des pays du Sud pour consolider sa sphère d'influence (Angola, Mozambique, Guinée, Ethiopie, Madagascar, Bénin, etc.)⁴¹

L'analyse faite dans ce livre confirmerait l'hypothèse que les pays occidentaux en offrant leur aide auraient pour but de maintenir l'inégalité entre les bénéficiaires et eux, car celle-ci leur permettrait de s'enrichir et d'asseoir leur domination sur leurs anciennes colonies, notamment. Cette aide aurait, donc, été néfaste aux pays africains car elle aurait permis l'accession au pouvoir de dirigeants incompetents ou corrompus et aurait favorisé des régimes dictatoriaux, tel que Bokassa en Centrafrique par exemple. En fin de guerre froide, dans les années 1980, l'aide publique au développement a reçu plus de critiques négatives, car moins utile politiquement.

Sylvie Brunel parle aussi de la « crise de la dette » de 1982 ; la dette du Sud menaçant le système financier international, la BM et le FMI doivent instaurer des « plans d'ajustement

⁴¹ LAIDI Zaki, « L'URSS et l'Afrique : vers une extension du système socialiste mondial ? », revue politique étrangère numéro 3 volume 48, institut français des relations internationales, p679-699, 1983

structurels » et exigent l'implantation d'économie de marché dans les pays « aidés » et l'établissement de démocraties dont l'Occident définit les critères : il y a donc une ingérence politico-économique. De plus, les subventions seraient bien plus importantes en faveur des Pays du Nord ; en effet, en 2004, alors que l'aide au développement atteignait 50 milliards de dollars, le Nord accordait à ses propres agriculteurs des subventions agricoles de 350 milliards de dollars, et les dépenses militaires se chiffraient aux alentours de 900 milliards de dollars.

Pour Sylvie Brunel, ce n'est pas pour autant qu'il faille renoncer à l'aide au développement : l'aide au tiers-monde doit simplement se faire de manière plus juste, de façon avantageuse pour les pays en voie de développement.

Depuis 2002, suite aux événements du 11 Septembre 2001, la plupart de cette aide va aux « bon élèves » qui combattent le terrorisme, où aux pays qui ouvrent totalement leurs frontières aux marchés occidentaux.

La raison d'aider ne se résume donc pas à l'humanisme qui semble être la préoccupation de dernier ordre.

Les ONG, quant à elles, serviraient à créer du lien social entre le Nord et le Sud. Elles agissent dans l'urgence et n'enclenchent pas un processus durable de développement ; de plus, elles ont tendance à discréditer l'acteur principal du développement : l'Etat. Selon moi ce processus est similaire à ce qu'il se passe chez nous, beaucoup d'associations viennent en aide aux personnes en difficultés à la place de l'Etat qui s'implique de moins en moins en matière de sécurité sociale.

Sylvie Brunel considère que l'aide apportée par les ONG n'est pas plus efficace que celle qui vient d'un Etat : problèmes de bureaucratie, solutions déterminées qui ne prennent pas en compte les besoins des « bénéficiaires ».

Même l'aide en matière de nourriture et de médicaments apportés par les ONG en cas d'urgences engendrerait de l'inflation, de la corruption, de l'assistanat...

Comme l'aide au développement, l'aide humanitaire pourrait donc également cacher des préoccupations stratégiques.

L'une de mes hypothèses était d'ailleurs que les pays développés désirent maintenir une inégalité économique par rapport aux pays en voie de développement pour raisons politiques et économiques ; les arguments de Sylvie Brunel pourraient affirmer cette hypothèse.

C. « L'aide fatale » par Dambisa Moyo

Je me suis aussi penché sur le livre de Dambisa Moyo, économiste zambienne, « L'aide fatale » écrit en 2009. Cette dernière explique que non seulement l'aide est inefficace, mais a en plus des conséquences néfastes, tel que le maintien de la corruption, un frein à la compétitivité, une réduction de la capacité à exporter, le maintien de secteurs publics qui devraient être réformés, mais aussi le risque de développement de tensions ethniques (car les grands montants peuvent attiser les convoitises) ...

Au cours des 50 dernières années, l'aide au développement apportée à l'Afrique s'élève à mille milliards de dollars, et, selon Dambisa Moyo, cela n'aurait pas fait reculer la pauvreté. Dambisa Moyo déclare qu'il y a 30ans, le Malawi, le Burundi et le Burkina Faso disposaient d'un RNB par habitant supérieur à la Chine, mais contrairement à la Chine, ces pays n'ont pas gagné en compétitivité.

Selon elle, la solution pour que l'Afrique trouve le chemin d'une croissance durable serait l'arrêt total de l'aide et une ouverture des pays d'Afrique au commerce extérieur et aux investissements directs étrangers, ainsi supprimer les subventions que les gouvernements américains et européens accordent à leurs agriculteurs afin que les paysans africains accèdent aux marchés mondiaux.

Elle explique également qu'il serait meilleur pour les Etats africains de se financer par émissions d'obligations sur les marchés de capitaux plutôt que par des prêts à taux réduits. L'auteur se base sur le cas du Botswana (cas particulier) : entre 1968 et 2001, la croissance moyenne y aurait été de 6,8% grâce aux politiques en faveur de la liberté économique. Ce que prône Dambisa Moyo est assez contradictoire avec ce que mettaient en avant les auteurs du livre « l'aide au tiers-monde à quoi bon ? », ces derniers disaient que la promotion du libéralisme économique provoquait un enrichissement d'une minorité et donc un élargissement de l'écart de richesses.

Enfin, l'auteur estime que la démocratie n'est pas nécessaire au développement économique et que les conditions de « Bonne gouvernance » imposées par les Occidentaux en échange de l'aide ne se justifient donc pas. De plus, elle dit que la démocratie ne peut pas vraiment exister en Afrique sans la présence d'une classe moyenne en posture de demander des comptes au pouvoir.

Chapitre 3 : L'aide au développement offerte par la Belgique à la république démocratique du Congo

Je m'intéresserai plus particulièrement à La République Démocratique du Congo puisque c'est une ancienne colonie de la Belgique ; nous pouvons donc supposer que la Belgique serait plus encline à faire de l'ingérence dans cet Etat.

A. « Aide » de la Belgique à destination de la République Démocratique du Congo

J'aimerais d'abord parler de la genèse de ce pays en tant qu'Etat « indépendant ». Le gouvernement belge a reconnu sa responsabilité (en 2002) dans l'assassinat du premier ministre de la république du Congo, Patrice Lumumba, en 1961 juste après l'indépendance. En effet, Lumumba ayant fait appel aux soviétiques pour obtenir de l'aide lors de la sécession du Katanga, des enjeux politiques et donc économiques dans un contexte de guerre froide ont conduit à son assassinat, commandité par la CIA et les autorités belges de l'époque.

De ce fait, on pourrait donc en déduire assez facilement que les pays occidentaux n'agissent que dans leurs propres intérêts économiques et politiques et ne feraient donc pas de l'aide au développement par pure générosité. Mais, il est nécessaire de rester prudent car depuis cette époque, le contexte a bien changé et les enjeux actuels sont bien différents.

Le site internet d'Intal utilise ces mots pour qualifier la situation du Congo juste après l'indépendance :

« Avant et après l'indépendance du 30 juin 1960, la Belgique et les Etats-Unis créent les conditions visant à la mise en place du néo-colonialisme au Congo afin de garder la mainmise sur l'économie et la politique du Congo. Ils soutiennent et portent au pouvoir un régime dictatorial sous la direction de Mobutu qui se maintient pendant 37 ans, avec le soutien des Etats-Unis et de l'Europe. »

A l'heure actuelle, les anciennes colonies semblent être encore fortement influencées d'un point de vue économique voire politique par les pays dont elles avaient réussi à se libérer, ne serait-ce que pour l'exploitation des matières premières.

Des gisements de minerais, de pétrole et même des plantations sont encore exploités en Afrique par de nombreuses entreprises étrangères.

Mais, le sujet de ce travail est de savoir si l'aide au développement possède des enjeux cachés. Si nous présumons qu'ils existent et qu'ils sont liés à l'économie et à la politique, nous pouvons aussi nous poser deux questions qui me semblent essentielles ; primo « les ONG sont-elles totalement indépendantes ? » ; « Secondo, « La Belgique a-t-elle encore envie de se mêler de ce qui se passe en Afrique et plus particulièrement en RD Congo dans le contexte actuel de terrorisme international ? »

J'essaierai tout au long de ce travail de répondre à la première question.

Pour la seconde question, je me suis arrêté sur un article du journal « De Redactie » datant de janvier 2016 via le site « Daardaar » (traduit en Français) intitulé « La Belgique joue-t-elle encore un rôle en Afrique ? »⁴³

La Belgique s'investit (sous couvert de la coopération au développement et du commerce extérieur) au Burkina Faso et en Guinée Conakry sous condition d'une promesse du respect de la démocratie ; mais qu'en est-il de l'aide apportée à la RDC ?

Dans cet article, il est mis en évidence qu'il est plus facile pour la Belgique de s'intéresser au Burkina-Faso ou à la Guinée parce qu'ils sortent de la crise Ebola et que s'en mêler est bien mieux vu que de se préoccuper de ce qui se passe en RDC d'un point de vue politique notamment dans l'affaire du Président Kabila et de son obstination à rester au pouvoir.

On peut également y lire que la Belgique n'interviendra pas pour aider au développement de la région des Grands Lacs.

Pourtant des ONG belges, notamment « Entraide et Fraternité »⁴⁴, apporte leur aide pour le développement de cette région. Dans ce cas, on pourrait envisager que les ONG ne sont pas toujours des chevaux de Troie des gouvernements.

⁴³ VERLINDEN Peter, « La Belgique joue-t-elle encore un rôle en Afrique ? », <http://daardaar.be/rubriques/la-belgique-joue-t-elle-encore-un-role-en-afrique/>, 27/01/2016, consulté le 01/03/2017

⁴⁴ ONG Catholique de coopération au développement ; voir le site <https://www.entraide.be/>

Dans le « rapport 2014 sur l'aide belge au développement »⁴⁵ du CNCD, on peut lire ceci :
« *La Belgique continue ainsi à soutenir fortement la région des Grands Lacs et plus particulièrement la République démocratique du Congo (RDC). Le programme de coopération bilatérale avec la RDC, dont la mise en œuvre devait arriver à échéance en 2013, a d'ailleurs été prolongé jusqu'en 2015.* »

Evidemment, ce rapport précède l'article de « De Redactie », il est donc important de consulter le « rapport 2016 sur l'aide belge au développement »⁴⁶ du CNCD afin de pouvoir analyser l'évolution.

On peut lire dans le rapport de 2016 que l'aide belge a beaucoup baissé à partir de 2015 notamment dans la région des Grands Lacs, plus particulièrement à cause du caractère sélectif de l'aide. Il est à noter que la Belgique devient elle-même son principal bénéficiaire pour l'accueil des migrants.

Dans ce cas, il est certain que le budget alloué pour l'aide au développement de la RD Congo est revu à la baisse puisqu'une grande part de l'argent destiné à l'aide au développement est utilisé pour l'accueil des migrants chez nous.

Dans le rapport de 2016, le bilan positif de l'aide au développement y apparaît comme une réponse aux critiques de ses détracteurs ; on peut y trouver un « droit de réponse » aux critiques négatives de Dambisa Moyo⁴⁷.

L'étude d'impact de quatre décennies d'aide au développement réalisée par Arndt, Jones et Tarp y est mise en avant ; on peut y lire ceci : « *L'aide a au cours des 40 dernières années stimulé la croissance, favorisé le changement structurel, amélioré les indicateurs sociaux et réduit la pauvreté.* »⁴⁸

⁴⁵ CNCD, ZACHARIE Arnaud (éditeur responsable), « Rapport 2014 sur l'aide belge au développement : modernisation ou instrumentalisation de l'aide ? », http://www.cncd.be/IMG/pdf/cncd_rapprt-apd_2014_www.pdf, consulté le 01/03/2017

⁴⁶ <http://www.cncd.be/aide-belge-au-developpement-rapport-2016>

⁴⁷ DAMBISA Moyo, « L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », éditions JC Lattès, 2009

⁴⁸ ARNDT, JONES et TARP, « Assessing Foreign Aid's Long-Run Contribution to Growth and Development, in *World Development* », vol. 69, 2015, pp. 6-18

Sur le site de l'Ambassade et Consulats du Royaume de Belgique en République Démocratique du Congo, nous pouvons en savoir plus sur la manière de communiquer en ce qui concerne l'aide offerte par la Belgique.⁴⁹

La Belgique y est perçue comme une alliée qui encourage les autres pays de la communauté internationale à s'engager dans le continent Africain. Elle ne veut pas intervenir dans les conflits armés de l'Est du pays car elle estime qu'il est nécessaire de trouver un accord pour rétablir la paix, et insiste sur le fait que ce conflit est un frein au développement économique et social de cette région. Elle soutient, d'ailleurs la Monusco⁵⁰ (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo).

D'ailleurs le 31 décembre 2016, la majorité présidentielle de Joseph Kabila a signé avec l'opposition un accord politique sur la tenue d'élections en RD Congo et des dispositions transitoires menant aux urnes et ceci sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO).⁵¹ L'accord doit assurer une transition gérée de manière pacifique et interdit au président congolais de modifier la constitution pour briguer un troisième mandat. Il semble que sa mise en œuvre prend du temps.

Sans cet accord, l'aide reçue de la Belgique aurait été suspendue ; de plus, Le ministre De Croo a annoncé qu'il n'organisera pas de commission mixte avec la RDC tant que des élections démocratiques n'y auront pas été organisées.⁵²

Les mots repris sur le site de l'ambassade sont : « *La Belgique aspire à créer un partenariat basé sur la bonne gouvernance. Elle trouve qu'une gestion transparente des richesses naturelles de la RDC aux bénéfices de sa population fera un formidable outil de développement. La Belgique continuera donc d'œuvrer pour une **exploitation transparente des matières premières**. La situation des **droits de l'homme au Congo** reste préoccupante en général mais elle est catastrophique à l'Est du pays. Outre les efforts déployés en vue de rétablir la paix, le*

⁴⁹ <http://rdcongo.diplomatie.belgium.be/fr/section-politique>

⁵⁰ <https://monusco.unmissions.org/>

⁵¹ VAN LIER Manu, « Congo RDC : la mise en oeuvre de l'accord politique tarde », <http://www.cathobel.be/2017/02/17/congo-rdc-mise-oeuvre-de-laccord-politique-tarde/>, publié le 17/02/2017, consulté le 02/03/2017

⁵² CNCD-11.11.11, ZACHARIE Arnaud (éditeur responsable), « Rapport 2016 sur l'aide belge au développement : peut-on faire mieux avec moins ? », http://www.cncd.be/IMG/pdf/2016_rapport_annuel_aide_belge_cncd-11.11.11.pdf, consulté le 02/03/2017

gouvernement belge continuera ses actions de la lutte contre l'impunité, d'établissement de l'État de droit et de soutien aux victimes, en particulier les victimes des violences sexuelles.

*La Belgique continue à encourager tous les acteurs politiques à participer à un dialogue permettant d'organiser les **prochaines élections** dans de bonnes conditions et à brève échéance.*

*Enfin, le gouvernement belge est disposé à inciter des sociétés à **investir en RDC** et offre son aide aux autorités congolaises pour la réalisation d'un environnement assurant un minimum de sécurité juridique, fiscale et physique pour les investisseurs. »⁵³*

Vous pourrez voir, en annexe, un appel à projet de l'Ambassade de Belgique en RD Congo en matière de consolidation de la paix adressé aux organisations internationales ou régionales, ONG et Asbl dotées d'un statut légal, aux universités, hautes écoles et institutions de recherche avec bien sûr, un important subside à la clef.

Ce document me semble intéressant car je me pose la question de l'indépendance des ONG. Celle-ci me semble compromise à partir du moment où elles reçoivent un subside des Etats tributaire de conditions préétablies, ce qui n'est bien sûr pas toujours le cas. Il arrive aussi que des ONG ne reçoivent aucun subside mais véhiculent quand même leur propre idéologie (Tout comme Médecine pour le Tiers-Monde qui défend une vision marxiste du monde). Je retiens notamment le point 27 de cet appel à projet qui montre que pour recevoir un subside, une association doit se soumettre à des règles imposées : « *La préférence sera donnée au(x) projet(s) qui correspond(ent) le mieux aux priorités et objectifs de la politique étrangère belge, en particulier aux recommandations du Parlement et aux options stratégiques du Gouvernement belge.* »⁵⁴

B. L'aide offerte par la Belgique à la RDC selon les sources de l'OCDE

Il me semble important de parler de l'OCDE (L'Organisation de coopération et de développement économiques) qui joue un rôle important dans l'aide au développement. Mais quel est exactement ce rôle ?

⁵³ <http://rdcongo.diplomatie.belgium.be/fr/section-politique>

⁵⁴ <http://rdcongo.diplomatie.belgium.be/fr/actualites/lancement-appel-projets-education-civique-et-electorale>

Sur le site de l'OCDE, on peut lire ceci :

« L'OCDE exploite la grande quantité d'informations dont elle dispose sur des thèmes divers pour aider les gouvernements à œuvrer contre la pauvreté en favorisant la croissance économique et la stabilité financière. Elle veille aussi à ce que la dimension environnementale soit prise en compte dans les politiques de développement économique et social. »⁵⁵

« Les limites de l'APD ont été soigneusement dessinées dans un grand nombre de domaines, dont les suivants :

- **Aide militaire** : le financement de matériels ou de services militaires n'est pas comptabilisable dans l'APD. Les activités de lutte contre le terrorisme en sont également exclues. Cependant, les dépenses afférentes à l'utilisation des forces armées des donateurs pour acheminer l'aide humanitaire peuvent être prises en compte.
- **Maintien de la paix** : la majeure partie des dépenses relatives au maintien de la paix est exclue de l'APD à l'instar des dépenses militaires. Cependant, certaines activités utiles au développement et répondant à une définition bien précise qui sont menées dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, peuvent être prises en compte.
- **Énergie nucléaire** : les dépenses qui s'y rapportent sont comptabilisables dans l'APD, à condition qu'elles soient destinées à des usages civils.
- **Programmes culturels** : ils peuvent être comptabilisés dans l'APD s'ils servent à renforcer les capacités culturelles des pays bénéficiaires, mais les tournées ponctuelles effectuées par des artistes ou des sportifs des pays donateurs et les activités visant à valoriser l'image de ces derniers en sont exclues. »⁵⁶

L'OCDE prône également l'importance du déliement de l'aide : *« la suppression des obstacles juridiques et réglementaires à l'ouverture à la concurrence pour la passation des marchés financés par l'aide – accroît d'une manière générale l'efficacité de l'aide en*

⁵⁵ <http://www.oecd.org/fr/apropos/modesdaction/>

⁵⁶ <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm>

réduisant les coûts de transaction et en améliorant la capacité des pays bénéficiaires de définir eux-mêmes la voie à suivre. »⁵⁷

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La Chine, pays auquel je m'intéresse pour sa présence en RD Congo n'en fait donc pas partie et n'est donc pas soumise à ses règles.

La Chine est d'ailleurs un des premiers bénéficiaires de l'aide offerte par les membres du CAD.

Je m'intéresserai donc plus particulièrement aux informations provenant de l'OCDE en ce qui concerne l'aide offerte par la Belgique à l'Afrique et plus particulièrement à la RD Congo.

La Belgique a pour objectif « le Développement durable par le biais de la lutte contre la pauvreté, sur la base du concept de partenariat et conformément aux critères de pertinence en matière de développement (Loi relative à la coopération internationale belge, 1999) »⁵⁸.

De ce fait, elle respecte les principes de déliement de l'Aide publique au développement.

En pratique, toute aide au développement émanant de la compétence politique directe du ministre de la Coopération au Développement est donc non liée.⁵⁹

« En vue de l'efficacité de l'aide, la Coopération belge au Développement vise le renforcement de l'appropriation démocratique par les partenaires, l'alignement sur leurs politiques, procédures et systèmes de gestion, l'harmonisation avec les autres bailleurs, la gestion axée

⁵⁷ OCDE, « Le déliement de l'aide : les possibilités de marchés financés par l'aide publique au développement », <http://www.oecd.org/fr/cad/aide-deliee/ledeliementdelaidelespossibilitesdemarchesfinancesparlaidepubliqueaudeveloppement.htm>, consulté le 23/05/2017

⁵⁹ ZRIHEN Olga (Ministre de la coopération au développement), Question écrite n° 4-995, <https://www.senate.be/www/?MIval=%2FVragen%2FSchriftelijkeVraag&LEG=4&NR=995&LANG=fr>, 19/05/2008, consulté le 25/05/2017

*sur les résultats, la responsabilité mutuelle, une meilleure prévisibilité des ressources, et se concentre sur un nombre limité de pays, de thèmes et de secteurs. »*⁶⁰

Elle mène, donc, des programmes de coopérations dans 18 pays (Afrique, Amérique Latine, Asie) et ceci dans différents domaines (Santé, éducation, agriculture et sécurité alimentaire, infrastructure de base, prévention des conflits et consolidation de la société.)

En 2015, l'OCDE a rédigé un rapport ⁶² (ce qui se fait tous les 5 ans pour chaque membre du CAD) sur la politique de la Belgique en matière de coopération pour le développement ; elle en a retiré des conclusions et des recommandations notamment que « *malgré ses efforts louables, elle doit arrêter des dates butoirs, assouplir son programme d'aide au développement et enrayer la baisse de son aide globale.* »⁶³

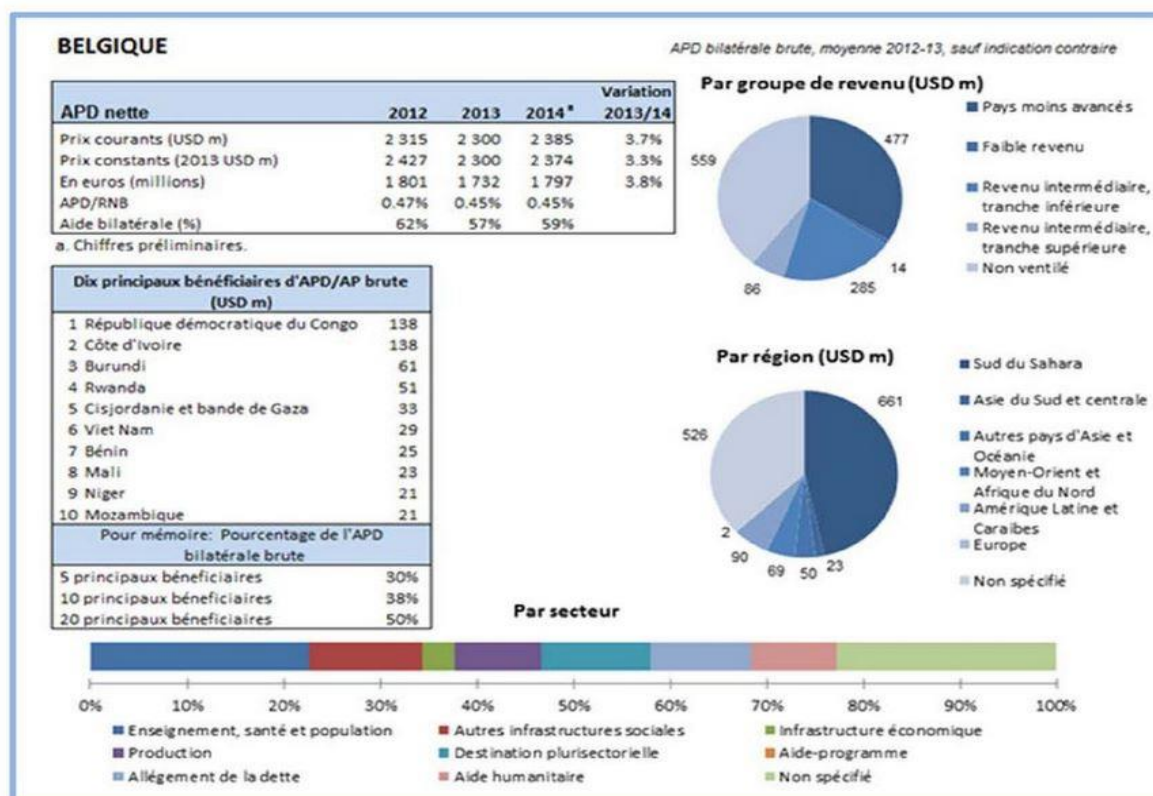
Le tableau qui suit (disponible dans ce rapport) montre l'aide offerte par la Belgique. On peut ainsi bien se rendre compte que la RD Congo est le pays qui reçoit le plus d'aide de la Belgique ex-aequo avec la Côte d'Ivoire. L'Afrique étant de manière générale le principal bénéficiaire de son aide.

⁶⁰ 19 MARS 2013. - Loi relative à la Coopération [belge] au Développement Chap 3, art. 10, 003; En vigueur : 09-02-2014 consultable en ligne sur http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2013031906&table_name=loi

⁶² OCDE, « Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Belgique 2015 », éditions OCDE, 2015

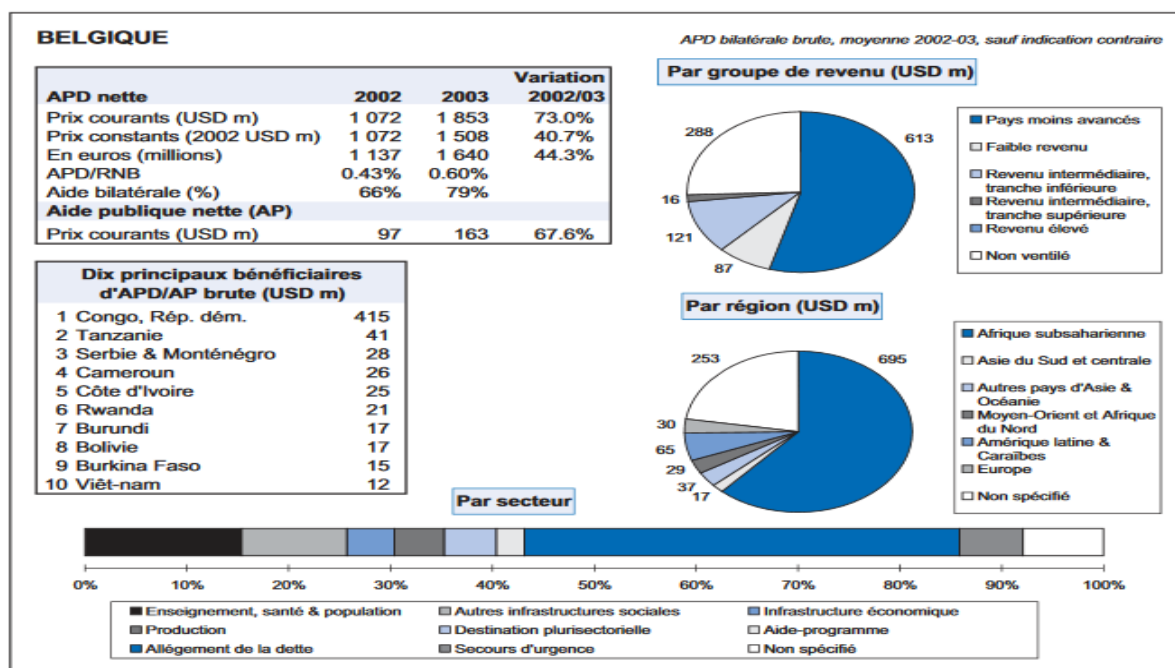
⁶³ ibidem

Aperçu synthétique de l'aide de la Belgique



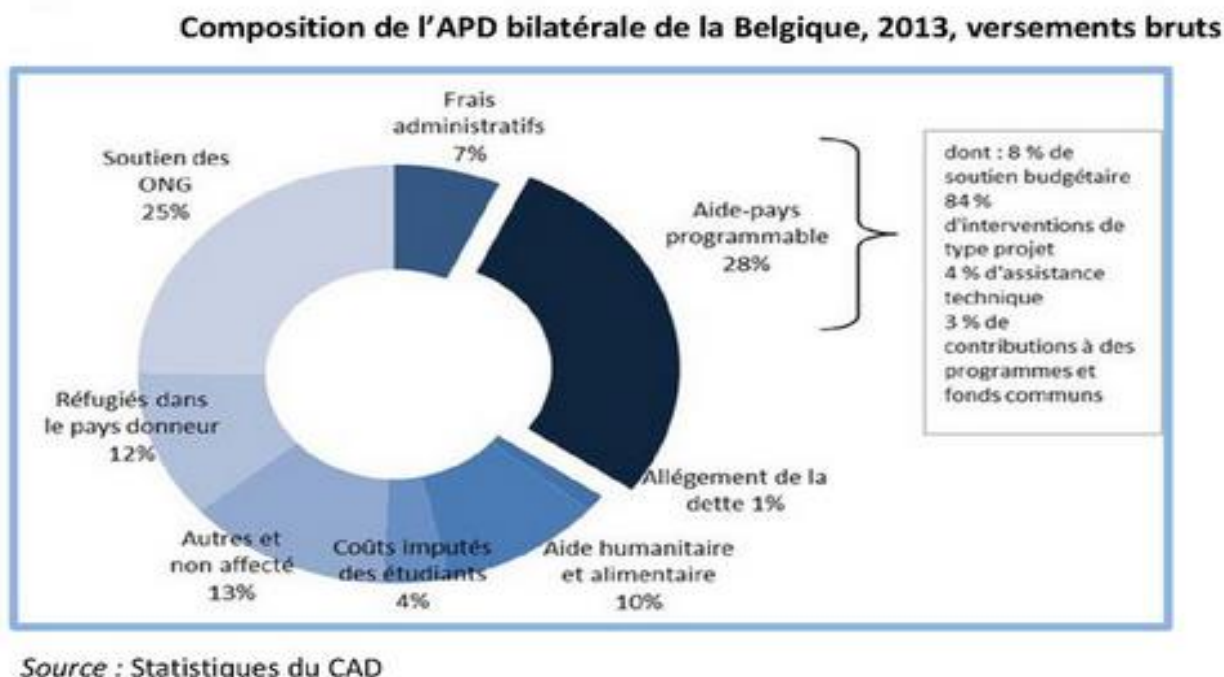
Source : OCDE, « Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Belgique 2015 », éditions OCDE, 2015

Néanmoins si on compare avec des tableaux plus anciens, on se rend compte que l'aide offerte à la RD Congo a énormément diminué mais a parallèlement beaucoup augmenté pour d'autres pays comme la Côte d'Ivoire par exemple (voir le tableau suivant datant de 2005).



Source : OCDE, « Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Belgique 2015 », éditions OCDE, 2015

Pour mieux se rendre compte de comment est répartie l'aide bilatérale, on peut regarder le tableau suivant :



Source : OCDE, « Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Belgique 2015 », éditions OCDE, 2015

C. Les objectifs du millénaire : aide mise en place par la Belgique en RD Congo

En ce qui concerne la République Démocratique du Congo, il me semble nécessaire de voir quelle est son évolution dans les domaines fixés par les objectifs du millénaire.

« Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés par les dirigeants du monde entier lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. »⁶⁵

Pour rappel, les 8 objectifs à atteindre pour 2015 étaient :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

En RD Congo, le taux net de scolarisation au primaire a quelque peu augmenté ; des progrès ont également été faits en ce qui concerne l'indice de parité des genres dans la scolarisation, la proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole, le nombre d'accouchements assistés par un personnel de qualité et la proportion d'enfants de moins de 5 ans qui dorment sous moustiquaires imprégnées.

Il reste encore beaucoup à accomplir pour la majorité des indicateurs et tous les objectifs du

⁶⁵ <http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/post-2015/mdgoverview.html>

millénaire n'ont pas été atteints.⁶⁶

Mais quel a été le rôle de la Belgique dans cette évolution positive ? Aurait-elle pu faire mieux ?

Tout d'abord, il me semble essentiel de bien déterminer la vision de la Belgique par rapport aux OMD. Pour ce faire, je me servirai d'un document intitulé « La Belgique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) Note politique préparatoire à la Réunion plénière de haut niveau de l'ONU, New York 20-22 septembre 2010 »⁶⁷

J'en tirerai notamment ces quelques lignes : « *La Déclaration présente également six valeurs essentielles dans les relations internationales : la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et la responsabilité partagée. Son chapitre consacré au développement et à l'élimination de la pauvreté traite du droit au développement et de la nécessité de créer un climat propice au développement. Le texte précise en outre que, dans chaque pays et sur le plan international, la bonne gouvernance est une condition essentielle à la réalisation des OMD.* » et aussi « *Mais nous tenons à souligner que nous voyons ces réalisations comme faisant partie d'un 'pacte' entre bailleurs et pays partenaires. Nos partenaires eux aussi doivent faire des efforts, comme dit précédemment, en intégrant concrètement les OMD dans leur politique et en accélérant la mise en place d'une bonne gouvernance.* »

Voici un élément de plus qui montre que l'aide au développement ne s'offre pas sans condition et qu'il est fortement conseillé pour les pays qui la reçoivent de répondre aux normes de la démocratie, ce qui pourrait être considéré comme de l'ingérence des pays offrant l'aide.

Depuis le 1 janvier 2016, 17 nouveaux « objectifs de développement durable » ont été fixés pour 2030 et ceci dans le but d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité pour tous.⁶⁸ Notez que ceux-ci ne sont pas limités uniquement aux pays en voie de développement. En ce qui concerne la République Démocratique du Congo, les objectifs à atteindre seront d'en finir avec la pauvreté, la faim, les discriminations, les inégalités et les

⁶⁶ PNUD/Unité politique et stratégie (« Rapport national de l'OMD : Evaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012 », http://www.cd.undp.org/content/dam/dem_rep_congo/docs/MDG/UNDP-CD-OMD-vue-densemble.pdf, Septembre 2014, consulté le 20/03/2017

⁶⁷ https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/note_politique_omd.pdf

⁶⁸ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

dégradations environnementales.⁶⁹

Parlons maintenant de la FTI (Fast track initiative) qui a été lancée par le Comité de développement de la Banque Mondiale et du FMI qui s'est penchée sur le deuxième objectif du millénaire (en rapport avec l'éducation).

La FTI s'est appliquée à coordonner l'aide des donateurs dans ce domaine.

Ses cinq principes sont :

- l'appropriation nationale
- La définition de critères
- Le soutien lié aux performances
- Abaissement des coûts de la transaction
- Transparence

Elle se fonde sur six objectifs :

1. Efficience de l'aide à l'enseignement primaire ;
2. Augmentation soutenue de l'aide à l'enseignement primaire ;
3. Politiques sectorielles dans le domaine éducatif ;
4. Financement interne adéquat et durable pour l'éducation ;
5. Renforcement de l'obligation de rendre des comptes sur les résultats ;
6. Apprentissage mutuel au niveau mondial sur ce qui fonctionne.

⁶⁹ ONU, « Contextualisation des Objectifs de Développement Durable: la RDC fixe ses priorités et cibles », <http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/presscenter/articles/2016/11/18/contextualisation-et-priorisation-des-objectifs-de-d-veloppement-durable-en-r-publique-d-mocratique-du-congo-pr-sentation-officielle-du-rapport-.html>, 18/11/2016, consulté le 23/05/2017

La FTI rassemble plus de trente bailleurs multilatéraux et bilatéraux, dont la Belgique qui en a assuré la co-présidence de juillet 2005 à juillet 2006.

La République démocratique du Congo fait partie des bénéficiaires de cette aide.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas constater une nette amélioration en matière d'éducation chez les bénéficiaires qui sont considérés comme des « Etats fragiles ».

La question est de bien déterminer ce qu'est « un Etat fragile » ; voici la définition de l'OCDE : « *un Etat est fragile lorsque le gouvernement et les instances étatiques n'ont pas les moyens et/ou la volonté politique d'assurer la sécurité et la protection des citoyens, de gérer efficacement les affaires publiques et de lutter contre la pauvreté au sein de la population* ». ⁷⁰ Thomas Poirier, Conseiller technique auprès du ministre de l'éducation de la République Démocratique du Congo, a rédigé un article en 2011 sur cette problématique de l'aide apportée aux Etats fragiles en matière d'éducation intitulé « *L'allocation de l'aide internationale en éducation dans les Etats fragiles : réconcilier les objectifs d'efficacité économique et de justice sociale ?* » consultable sur le site internet « des cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs » ⁷¹.

Selon lui, il y a un problème essentiel : « *la contradiction entre le caractère inclusif des objectifs de l'Éducation pour Tous et la nature excluante des paradigmes sur lesquels se fondent l'aide extérieure (efficacité et résultats).* »

« La bonne gouvernance » basée sur les performances économiques et institutionnelles étant un principe important pour recevoir l'aide publique au développement ; elle pourrait conduire à mettre de côté certains pays considérés comme « Etats fragiles ».

De plus, dans l'urgence, des « Etats fragiles » sont enclin à faire des promesses de « bonne gouvernance » qu'ils ne respecteront pas par la suite ; en effet, l'engagement dans un pro-

⁷⁰ Définition de « Etat fragile » selon « Le dico du commerce international », <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/etat-fragile.html#sMzuepd8M0LG1fIM.99>

⁷¹ Thomas Poirier, « L'allocation de l'aide internationale en éducation dans les Etats fragiles : réconcilier les objectifs d'efficacité économique et de justice sociale ? », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 13 | 2014, 211-237

gramme d'aide au développement pour ces Etats n'étant pas contraignante, l'arrêt des versements par les bailleurs ne serait pas légitime, d'où une sélection plus ou moins drastique à la base.

Ce serait donc les pays qui n'appliquent pas une « bonne gouvernance » avant de recevoir l'aide qui en seraient privés ; ce qui est un paradoxe puisque « la mauvaise gouvernance » mènerait à plus de pauvreté et donc moins d'accès à l'éducation.

Ceci pourrait expliquer l'échec de l'aide au développement en matière d'éducation, notamment mais aussi dans d'autres domaines comme la pauvreté.

Un autre problème se trouve aussi dans le fait de la volatilité de l'aide ; en effet, l'aide au développement doit se faire à long terme pour être efficace. Revenons plus particulièrement au cas de la République démocratique du Congo qui est un « Etat Fragile » et qui reçoit une aide considérable : *« En 2010, quatre des vingt-neuf pays considérés comme fragiles (Afghanistan, Haïti, République Démocratique du Congo et Soudan) se sont partagés à eux seuls les deux tiers (13,2 milliards US\$) de l'APD destinés aux Etats fragiles (20,9 milliards US\$). »*⁷²

La RD Congo n'a pourtant pas atteint les objectifs du millénaire en matière d'éducation même si *« Le taux net de scolarisation (TNS) a atteint 90,5% en 2012, contre 75% en 2010 et 51,7% en 2001. Le taux brut de scolarisation (TBS) a, quant à lui, atteint 98,4% pour l'ensemble du pays. Le taux d'admission scolaire a faiblement évolué en passant de 50,0% en 2010 à 57,8% en 2012 tandis que celui d'achèvement a atteint 64% en 2012 contre 56,7% en 2010. Le taux d'alphabétisation s'est accru en passant de 69,3% en 2007 à 80,1% en 2012. »*⁷³

L'aide au développement offerte par l'Occident ne semble donc pas être suffisamment efficace, mais qu'en est-il de l'aide offerte par la Chine ?

⁷² Thomas Poirier, « L'allocation de l'aide internationale en éducation dans les Etats fragiles : réconcilier les objectifs d'efficacité économique et de justice sociale ? », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 13 | 2014, 211-237

⁷³ République Démocratique du Congo : « Rapport national de l'OMD : Evaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012 », http://www.cd.undp.org/content/dam/dem_rep_congo/docs/MDG/UNDP-CD-OMD-vue-densemble.pdf, Septembre 2014, consulté le 20/03/2017

Chapitre 4 : « Aide » de la Chine à destination des pays en voie de développement d'Afrique

Concernant les relations économiques et politiques entre la Chine et les pays en développement, les avis sont très divergents.

Après la lecture du livre « Chine – Afrique : Le grand pillage »⁷⁴, écrit par Julien Wagner en 2014, on pourrait considérer que la Chine exploite et pille les ressources disponibles en Afrique.

Il est néanmoins, important de rester prudent par rapport à cela, puisque d'autres médias même traditionnels vantent les bienfaits de la présence chinoise en Afrique.

Déjà, dans les années 50, la Chine est intervenue en Afrique, et plus particulièrement pour l'aider dans son processus de décolonisation.

A l'heure actuelle, pourtant par l'installation de diverses entreprises, la Chine semble néo coloniser l'Afrique.

On peut se rendre compte de cela en lisant l'article « Les entreprises de construction chinoises en Afrique : un défi pour les syndicats »⁷⁵ écrit par Cottle Eddie, ancien directeur de politiques et de campagnes pour l'Afrique et le Moyen-Orient de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB), dans un article du journal Equaltimes datant de 2014.

Il considère qu'il s'agit pour les Chinois d'une « ruée vers l'Afrique ».

Dans ce cas, le problème se situerait plutôt d'un point de vue économique.

Néanmoins, d'un point de vue politique, la non-ingérence des Chinois sur les Africains est un point positif qui est bien accueilli par les Africains.

⁷⁴ WAGNER Julien, « Chine Afrique, le grand pillage : Rêve chinois, cauchemar africain ? », Edition Eyrolles, 2014

⁷⁵ COTTLE Eddie, « Les entreprises de construction chinoises en Afrique : Un défi pour les syndicats », <https://www.equaltimes.org/les-entreprises-de-construction?lang=fr#.WOSxZmcaQdU>, 03/09/2014, consulté le 20/03/2017

Nous pouvons, toutefois, nous poser la question légitime de savoir « Pourquoi La Chine s'intéresse-t-elle à L'Afrique ?

Cette question pourrait trouver une réponse dans la « Théorie des trois mondes » instaurée par Deng Xiao Ping⁷⁶ et présentée à l'ONU en 1974 ; elle consiste en une division du monde en trois⁷⁷ :

- Le premier monde englobe les deux superpuissances de l'époque : l'URSS et les Etats-Unis. Considérés à l'époque par les Chinois comme les oppresseurs des peuples. Il ne peut plus exister depuis la chute de l'URSS ; de plus, le rapprochement actuel entre la Chine et la Russie n'en ferait plus un oppresseur.
- Le deuxième monde englobe les pays développés (Belgique, France, etc.) unis à l'une des deux superpuissances par une relation de dépendance. Le deuxième monde comprend tous les pays du monde excepté l'URSS, les Etats-Unis, la Chine et les pays en développement.
- Le troisième monde est constitué des pays en voie de développement, des pays pauvres et de la Chine elle-même. Ces pays pour contrer l'impérialisme du premier monde auraient intérêt à s'allier.

Selon la « théorie des trois mondes », l'intervention de la Chine en Afrique serait légitime.

Néanmoins, cette théorie ne correspond plus à la situation actuelle, non seulement l'URSS n'existe plus, mais en plus La Chine n'est plus le pays sous-développé qu'elle était à l'époque.

D'ailleurs, la grande question actuelle est savoir si la Chine est encore un pays en voie de développement. En admettant qu'elle l'est encore, ses relations avec les pays en développement d'Afrique seraient une relation « Sud-Sud », entre pays en développement ; mais dans le cas contraire, il s'agirait d'une relation entre un pays développé et un pays en

⁷⁶ Le secrétaire général du Parti communiste chinois de 1956 à 1967 et numéro un de la République populaire de Chine de 1978 à 1992.

⁷⁷ Ministère de l'éducation national, France (L. éduSCOL) ; Histoire-Géographie - Éducation civique STI2D – STD2A – STL 1^{re} Ouvertures sur le monde : XIX^e– XXI^e siècle, 2013, http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/02/0/07_HGEC_STI_2D_TL_La_Chine_264020.pdf, consulté le 20/03/2017

développement, ce qui sous-entendrait une relation inégalitaire et de domination, voire même d'ingérence.

La Chine se considère en fait comme une alliée des pays en développement face à l'impérialisme et le néocolonialisme des pays occidentaux ; en effet, malgré son économie de marché, le gouvernement chinois continue à légitimer ses actions en exprimant le fait qu'il agit pour le bien commun, par solidarité internationaliste, bref, pour le socialisme et ses valeurs.

Pourtant, parler de la Chine comme étant un pays en développement semble aberrant au premier abord, en effet il s'agit de la première puissance économique mondiale depuis 2014.⁷⁸

Néanmoins, Oasis Kodika Tedika, économiste congolais et analyste de « unmondelibre.org », met en avant, dans un article intitulé « La Chine : un pays développé ? »⁷⁹ datant de 2010, les éléments indiquant que la Chine serait encore un pays en voie de développement.

Voici textu les arguments qu'il avance :

« Primo, le PIB par habitant est multiplié par deux tous les neuf ans – grâce particulièrement à sa libéralisation économique, pour atteindre 2 774,88 dollars en 2010 (soit 17,15 fois inférieur au PIB per capita américain). Par conséquent, cela fait d'elle toujours un pays à revenu moyen inférieur, en dépit de l'augmentation rapide du revenu moyen au cours des dernières décennies. Elle occupe la 92ème place sur 182 en termes de développement humain (PNUD, 2009). Son urbanisation rapide avec des gratte-ciel défiant les villes les plus développées n'est rien d'autre qu'une goutte d'eau à côté de ses bidonvilles. Cela atteste notamment des inégalités internes. [...] »

Deuxio, Un pays ne peut être considéré comme développé que si les libertés sont respectées. A la suite des travaux particulièrement d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998, cela est devenu le modus vivendi incontesté des économistes, que l'on soit orthodoxe ou hétérodoxe, de gauche ou de droite... Or, la Chine en matière de liberté civile n'est pas l'exemple à suivre. La liberté civile y est peu développée : selon Freedom House, la Chine a une faible

⁷⁸ MEYER Claude, « La Chine, première puissance économique mondiale... Vraiment ? », http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/30/la-chine-premiere-puissance-economique-mondiale-vraiment_4566943_3232.html, 30/01/2015, consulté le 22/03/2017

⁷⁹ ⁷⁹ KODILA TEKIDA Oasis, « La Chine : un pays développé ? » http://www.libreafrique.org/Kodila_Chine_160310, 16/03/2010, consulté le 26/03/2017

note (6), soit l'avant dernière note. Ce qui veut dire qu'il y a presque une absence totale de la liberté dans ce pays.

Elle occupe la 156ème position sur 162 pour la liberté de la presse en 2008, selon Reporters Sans Frontières et 136ème position sur 167 en termes de démocratie selon l'indice de The Economist en 2008. Le sentiment d'une liberté personnelle accrue - du fait surtout de l'augmentation de choix des consommateurs - est par voie de conséquence affaibli. Le seul domaine de la liberté où il y a un certain progrès est la liberté économique. [...]

Tertio, Son modèle de croissance est quelque peu problématique. L'économie chinoise est tirée par des relatifs excès d'investissement (le ratio investissement/PIB pourrait dépasser la barre de 50% en 2009), à côté d'une faible productivité globale des facteurs de production. Lequel investissement résulte notamment d'ailleurs des liquidités excessives. Cela n'est pas sans conséquence pour l'économie, car ils la mettent sur la trajectoire des tensions avec le risque notamment de mal investissement et posent toujours avec intérêt la question de la soutenabilité de cette croissance. Avec de tel taux, la surchauffe (bulle immobilière... dans le cas chinois) et la surcapacité sont des maîtres mots.

En même temps, ce modèle est bâti sur des excédents commerciaux. Ce n'est pas en soit un problème, mais le devient lorsque les excédents résultent principalement d'une forte sous-évaluation monétaire délibérée, conjuguée à un fort chômage et des coûts salariaux extrêmement bas. C'est le cas de la Chine. Étant donné son poids dans l'économie mondiale, cela crée des déséquilibres. En passant, ce modèle tourné essentiellement vers l'extérieur bloque dans une certaine mesure le développement du marché intérieur chinois, garant notamment de l'élévation du niveau de vie de sa population. Ainsi, la négligence du marché intérieur augmente le risque d'exposition de l'économie chinoise aux caprices conjoncturels mondiaux. [...]

Quarto, last but not least, ses faiblesses institutionnelles sont encore là : elle se positionne à la 89ème position sur 183 dans le classement de Doing Business de la Banque mondiale en 2010. La corruption y est présente (79ème position sur 180 dans le classement de Transparency International). La domination de l'Etat est encore visible : la croissance du secteur privé est entravée par son incapacité à investir dans certains secteurs économiques monopolisés par l'Etat. Ce dernier reste à ce jour un Etat centralisé où la décentralisation et le principe de subsidiarité doivent être davantage renforcés. Voilà qui justifie notamment les

différents cris des économistes pour des réformes structurelles d'envergure, notamment au niveau local.

En substance, loin d'être une légende, la Chine a fait d'énormes progrès que l'on n'imaginerait pas faisable dans les années 30. Et ce grâce à l'économie de marché. Cela doit constituer sans doute un espoir pour les autres pays sous-développés. Mais malgré ses progrès remarquables, le chemin pour le développement est encore semé d'embûches qu'elle est censée braver si elle tient vraiment à rejoindre le concert des grandes nations du monde. »

Nous sommes donc en droit de nous poser la question suivante : « Etant donné que les richesses sont inégalement réparties en Chine, qu'une grande partie de la population vit encore dans une société sous-développée, pourquoi la Chine intervient-elle en Afrique au lieu de s'occuper du développement de son propre pays ? »

Une approche de réponse pourrait nous éclairer grâce à une interview intitulée « « Chine-Afrique, Le grand pillage » – Trois questions à Julien Wagner » » datant de 2014.

Celle-ci a été réalisée par Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, (l'Institut de relations internationales et stratégiques) et s'adresse à Julien Wagner, journaliste et spécialiste en économie, auteur du livre « Chine Afrique : Le grand pillage » dont j'ai déjà parlé dans les pages précédentes.

Voici les mots qu'il utilise pour qualifier la situation :

« La Chine n'a jamais tenté de conquérir de territoires en dehors de l'Asie, elle a elle-même subi le colonialisme européen, elle a pris part, aux côtés des pays africains, au mouvement des non-alignés durant la Guerre froide, et sa doctrine de non-ingérence (« Chacun est maître chez soi »), qui gouverne sa diplomatie, est l'antithèse du colonialisme. Sa légitimité est donc bien réelle, et elle en use et en abuse. Surtout, cette posture lui permet à la fois de rassurer ses partenaires tout en critiquant en creux ses concurrents occidentaux. Mais pour les dirigeants chinois, ce discours est davantage une arme diplomatique qu'autre chose. Et si les Européens ont cyniquement colonisé et pillé l'Afrique au cours du XXe siècle, de nombreux éléments amènent à penser que c'est le même cynisme qui gouverne les visées chinoises en Afrique. Avec une différence importante toutefois : avec la Chine d'aujourd'hui, tout est démultiplié. Elle est bien plus grande en nombre que ne l'étaient les Européens, et les

*technologies pour parvenir à ses fins sont considérablement plus développées qu'à l'époque. »*⁸⁰

Il semblerait donc que la Chine ferait sa place en Afrique afin de développer sa puissance et de ne pas se laisser dépasser par les autres.

Julien Wagner reste prudent sur les bienfaits potentiels du partenariat Chine/Afrique pour les africains ; il considère qu'il y a autant d'avantages que d'inconvénients pour les Africains.

Il s'exprime en ces termes :

« C'est une question difficile car la liste des bienfaits est presque aussi longue que celle des méfaits. Il ne faut pas omettre ce qu'a permis l'arrivée du géant asiatique sur le continent. Du développement ultra-rapide de la téléphonie en passant par la construction de nombreuses infrastructures et l'arrivée en masse de biens de consommation à bas coûts. Mais il me semble que si les pays africains ne modifient pas rapidement les termes du partenariat, ils pourraient courir au-devant de grandes désillusions. D'abord, croissance n'équivaut pas à développement. Le Nigéria ou l'Angola, premier et deuxième producteur de brut d'Afrique, ont connu une croissance de 5 à 6 % par an depuis dix ans, mais leur taux de chômage respectif n'a pas diminué et la pauvreté ne recule pas non plus malgré les formidables investissements chinois dans le secteur pétrolier. En réalité, la République populaire conforte les pays riches en ressources naturelles dans une économie de la rente, notamment à travers le haut niveau de corruption (active et passive) de ses entreprises d'Etat, le faible niveau de transferts technologiques qu'elle inclue dans ses contrats et la main d'œuvre qu'elle expédie en masse sur place. Et c'est sans compter les dégâts considérables qu'elle induit sur l'environnement. Pour tirer le meilleur de la présence chinoise, il faudra aux pays africains cumuler au moins deux ingrédients : que leurs dirigeants mettent enfin au centre de leurs préoccupations le bien public et non leur bien propre, et qu'ils approfondissent de manière

⁸⁰ BONIFACE Pascal, « Chine-Afrique, Le grand pillage » – Trois questions à Julien Wagner »
<http://www.iris-france.org/51130-chine-afrique-le-grand-pillage-trois-questions-a-julien-wagner/>, 03/12/2014, consulté le 30/03/2017

*décisive l'intégration régionale en Afrique afin de négocier en bloc, seul moyen de rééquilibrer un peu le rapport de force. »*⁸¹

En République Démocratique du Congo, les Chinois sont déjà bien installés et la collaboration sino-africaine n'est pas nouvelle.

En effet, déjà en 2008, les deux pays signèrent un accord-prêt d'environ 8.5 milliards de dollars.⁸²

En 2011, ils ont signé un accord de prêts pour le financement du projet de la centrale hydroélectrique Zongo II.⁸³

Mais peut-on considérer des accords commerciaux entre deux Etats plus ou moins riches, comme de l'aide au développement ?

Il est important de ne pas s'éloigner de la question centrale de ce TFE « Quels sont les enjeux cachés de l'aide au développement ? » et de se focaliser sur que l'on peut considérer réellement comme de l'aide au développement.

Je me suis donc aussi intéressé à la question de savoir s'il existait des ONG chinoises qui s'étaient installées en Afrique pour apporter leur aide.

L'arrivée des ONG en Afrique est très récente ; même si la Chine a déjà aidé l'Afrique dans son développement par d'autres moyens comme de grands projets d'infrastructures ou notamment par l'envoi d'équipes médicales sur place⁸⁴.

⁸¹ BONIFACE Pascal, « « Chine-Afrique, Le grand pillage » – Trois questions à Julien Wagner » <http://www.iris-france.org/51130-chine-afrique-le-grand-pillage-trois-questions-a-julien-wagner/>, 03/12/2014, consulté le 30/03/2017

⁸² COLOMA Tristan, « Quand le fleuve Congo illuminera l'Afrique : le « contrat du siècle », <https://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>, février 2011, consulté le 02/04/2017

⁸³ Ambassade de la République Populaire de Chine, « La Chine et la RDC signe un accord de prêts pour le financement du projet de la centrale hydroélectrique Zongo II », <http://cd.china-embassy.org/fra/xw/t792157.htm>, 30/01/2011, consulté le 02/04/2017

⁸⁴ Forum sur la coopération sino-africaine, « Les premiers pas d'ONG chinoises en Afrique », <http://www.focac.org/fra/zxxx/t1330771.htm>, 11/01/2016, consulté le 02/04/2017

Citons notamment l'Association chinoise de la planification familiale qui agit en matière de prévention du SIDA auprès des adolescents africains au Zimbabwe et au Kenya ou la Fondation de la paix et du développement de Chine qui a collaboré avec une association soudanaise pour proposer des opérations de cataracte gratuite à plus de 200 patients.

Le rôle des ONG est d'intervenir en complément de celui des gouvernements. Les ONG africaines et chinoises travaillent ensembles sur différents projets liés à l'économie, au domaine médical, à l'éducation et à la culture dans un but de rapprochement et d'échanges.

He Wenping, directrice du bureau de recherche africain de l'institut de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique à l'Académie des sciences sociales de Chine, s'est exprimée sur le sujet en 2013 par les mots suivants que l'on peut lire dans un article du journal « La Chine au Présent » : *« Les projets chinois en Afrique sont étroitement liés avec la vie quotidienne des populations locales, le gouvernement et les ONG peuvent jouer des rôles différents. Il faut avant tout bien connaître les organisations en Afrique, et établir le dialogue dans différents domaines à travers les ONG. »*⁸⁵

Il semblerait donc que les ONG chinoises, même subsidiées par l'Etat, agiraient en toute transparence puisque la Chine ne fait pas d'ingérence en Afrique et promeut des relations win-win.

Xu Wei, directeur de l'institut du développement afro-asiatique du Centre de recherche et de développement du Conseil des affaires d'Etat s'est également exprimé sur le sujet dans le journal précité :

« L'amitié entre les peuples est quelque chose d'important dans la relation entre deux pays. Les ONG sont liées d'un côté au gouvernement et de l'autre côté à la population, elles sont plus souples. Dans la phase future de la coopération sino-africaine, le gouvernement bâtira la scène, et les ONG feront le spectacle. On aime beaucoup ce modèle » selon Xu Wei, directeur de l'institut du développement afro-asiatique du Centre de recherche et développement du Conseil des affaires d'Etat.⁸⁶

⁸⁵ LI YUAN, « Les ONG au service des relations sino-africaines », http://www.chinatoday.com.cn/french/Economie/article/2013-11/29/content_580603.htm, 29/11/2013, consulté le 25/04/2017

⁸⁶ *Ibidem*

La Chine considère que sa coopération avec le Congo est une Coopération Sud-Sud où les deux parties sont gagnantes. Elle veut un développement partagé.⁸⁷

D'un point de vue politique, elle s'engage à respecter la confiance mutuelle avec ses collaborateurs africains.

Contrairement aux pays du Nord dont la Belgique, La Chine n'intervient pas dans les affaires intérieures de son partenaire. La Chine se dit anti-impérialiste et s'oppose donc à toute forme d'ingérence dans les pays pauvres : la souveraineté serait pour elle sacrée.

D'ailleurs, selon Jiang Zemin, ex-Président de la République Populaire de Chine : « *aucun pays n'a le droit d'imposer aux autres son système social et son idéologie et encore moins, de les accuser à tort et à travers pour ce qui est de leurs affaires intérieures* »⁸⁸, il n'y a donc aucune règle de « bonne gouvernance » fixées par la Chine.

Il a aussi déclaré que :

*« Depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1992, la Chine et la RDC ont approfondi leurs relations économico-commerciales. En 1992, le volume commercial était inférieur à 5 milliards de dollars, et ce chiffre atteignit 134,3 milliards de dollars en 2006. Aujourd'hui la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial d'importation de la RDC. Si la tendance est maintenue, le volume commercial atteindra 200 milliards de dollars en 2012, date du 20^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. La RDC a investi un total de 34,9 milliards de dollars en Chine fin 2006, contre 0,2 milliard en 1992. La Chine se trouve être le premier pays destinataire de l'investissement de la RDC. »*⁸⁹

Germain Ngoie Tshibambe, professeur au Département des relations internationales à l'Université de Lubumbashi, après avoir examiné les rapport de Global Witness (ONG spécialisée dans la lutte contre le pillage des ressources naturelles des pays en développement

⁸⁷ NGOIE TSHIBAMBE Germain, « Les relations sino africaines », éditions Congo Afrique, n° 418, octobre 2007, P.613.

⁸⁸ « Allocution du Président JIANG ZEMIN, lors de la cérémonie d'ouverture du forum sur la coopération sino-africaine à Beijing, le 10 octobre 2000 », <http://www.fmprc.gov.cn/zflt/fra/wjjh/zyjh/t168996.htm>, consulté le 04/04/2017

⁸⁹ « Allocution du Président JIANG ZEMIN, lors de la cérémonie d'ouverture du forum sur la coopération sino-africaine à Beijing, le 10 octobre 2000 », www.french.xinhuanet.com, consulté le 04/04/2017

et la corruption politique qui l'accompagne) déclare que la présence chinoise au Congo se remarque plus particulièrement dans le secteur de la téléphonie cellulaire représenté par la compagnie Congo Chine Télécom (CCT). Le secteur minier est aussi un secteur dans lequel les Chinois investissent de gros moyens pour se faire une place. Selon Global Witness, la Chine est de loin le plus grand importateur de cuivre et de cobalt katangais. La valeur des importations chinoises de la RDC était estimée à plus de 160 millions de dollars en 2007.⁹⁰

Entre la Chine et la RDC, il y a principalement du troc : construction de routes, de voies ferrées, d'hôpitaux, d'universités, etc. En échange la RDC envoie à la Chine des matières premières (Cuivre, cobalt, ...).

On peut ici se rendre compte de l'intérêt de cette collaboration sino-africaine et des retombées positives pour la Chine qui le reconnaît puisqu'elle la qualifie de « win-win ».

La Chine est devenue rivale de l'Occident dans ses relations avec l'Afrique et prend même petit à petit la place de l'Occident.

Le développement des infrastructures est une priorité des gouvernements africains et la présence d'entreprises chinoises permet de réaliser cet objectif.

Ainsi, en ce qui concerne la RDC, il ne s'agit pas de prêts, ni réellement d'aide au développement mais d'investissement directs dans le développement des infrastructures.⁹¹

Notez que l'investissement direct étranger est commercial, c'est un mouvement de capital qui consiste à créer ou financer une filiale à l'étranger ; on ne peut donc pas considérer ça comme de l'aide au développement. Néanmoins, les investissements chinois dans les pays africains permettent à ceux-ci de se développer.

L'OCDE a d'ailleurs rédigé la synthèse « L'investissement direct étranger au service du développement, optimiser les avantages minimiser les coûts »⁹² en 2002, et insiste sur le fait

⁹⁰ NGOIE TSHIBAMBE Germain, « Les relations sino africaines », éditions Congo Afrique, n° 418, octobre 2007, P.613.

⁹¹ PAIRAULT Thierry, « Les entreprises chinoises sous la tutelle directe du gouvernement illustrées par leur investissement en Afrique », <http://regulation.revues.org/10195>, Revue de la régulation, 21 juin 2013, consulté le 15/04/2017.

⁹² OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts » <https://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/1959806.pdf>, 2002

que l'IDE constituerait l'un des principaux catalyseurs du développement ; c'est pourquoi j'en parle dans ce travail même si ma question de recherche porte sur l'aide au développement et ses enjeux cachés.

Citons notamment des entreprises chinoises de construction, et plus particulièrement de China Railway Engineering corporation (CREC) et SINOHYDRO, qui reçoivent l'appui de l'EXIM Bank of China, la plus importante banque d'investissement de Chine

En contrepartie, la RDC permet aux entreprises chinoises d'extraire les ressources naturelles (minerais) à travers l'acquisition des parts dans les entreprises nationales ou des licences.

Répartition des investissements directs chinois en Afrique (fin 2011)⁹³

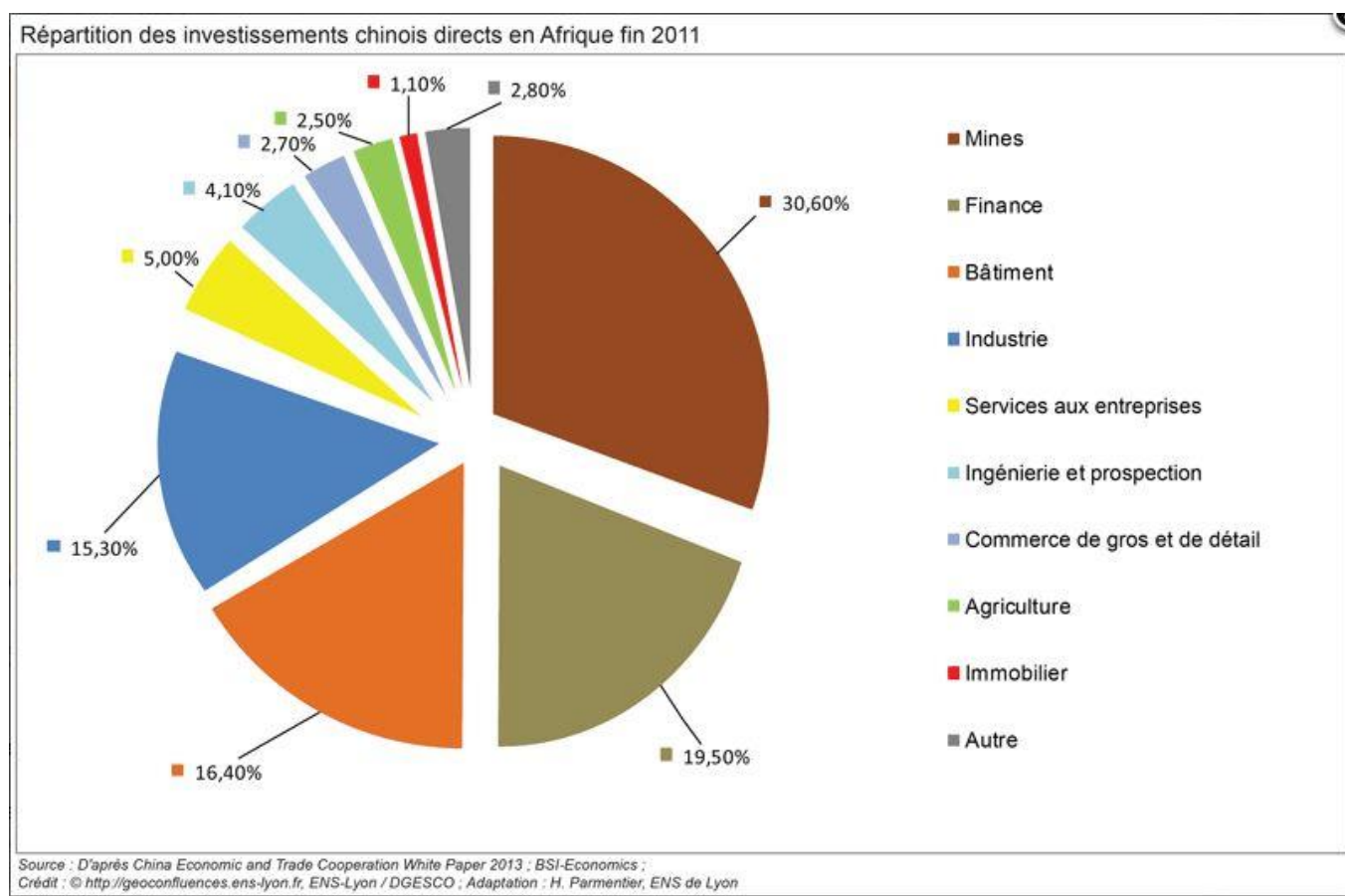


Fig 2. Répartition des investissements chinois directs en Afrique fin 2011 ; D'après China Economic and Trade Cooperation White Paper 2013 ; BSI-Economics

⁹³ BENAZERAK David, « La Chine, la modernisation encadrée d'un territoire global : Les Chinois, faiseurs de villes africaines », <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-chine/articles-scientifiques/les-chinois-en-afrique>, 14/02/2016, consulté le 18/04/2016

L'enjeu principal des investissements chinois en Afrique, et d'une certaine manière une coopération favorisant le développement, serait donc la prospection et l'exploitation des matières premières sur place.

Les Chinois ont aussi pour but de développer le tourisme en Afrique afin d'y attirer leurs propres ressortissants.

En 2007, Joseph Kabila a signé avec la Chine un contrat « Les cinq chantiers de la république » qui prévoyait la construction de 2400 km de routes, 2000 km de chemins de fer, 32 hôpitaux, 145 dispensaires et 2 Universités. La RD Congo devait fournir la matière première soit 10 millions de tonnes de cuivre, 400 mille tonnes de cobalt.

Selon le site internet de « démocratie chrétienne »⁹⁴ qui s'oppose au régime de Kabila (donc il est nécessaire de rester prudent sur la véracité des informations), ce serait un échec total.

Kabila a aussi mis en place « La révolution de la modernité » qui veut faire de la République démocratique du Congo un pays émergent grâce au développement des infrastructures, de l'administration, de l'économie et de la politique.⁹⁵

Les objectifs étant : améliorer l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'eau et l'électricité et aux infrastructures de base. Il y a eu une amélioration mais il y a encore beaucoup à faire ; la RDC compte, d'ailleurs, sur la coopération avec la Chine pour atteindre ces objectifs. En effet, la Chine dispose d'une très grande main d'œuvre disponible pour venir travailler en Afrique.⁹⁶

« La présence chinoise est protéiforme et fait appel à différents outils et stratégies (aide, commerce, investissements) en fonction des contextes nationaux. Les Chinois ne sont pas seulement acheteurs de matières premières ; ils sont de plus en plus en position

⁹⁴ MABANZA Tryphon, « Voici l'échec des 5 chantiers de Kabila en RD Congo : Votez pour Tshisekedi », <https://democratiechretienne.org/2011/10/31/1177/>, 31/10/2011, consulté le 18/04/2016

⁹⁵ BASUBI Gaëlle, MUHIGIRWA Nicolas, « Le Projet AETFP et la révolution de la modernité », <http://eduquepsp.cd/old-site2/Actualit%C3%A9s/le-projet-aetfp-et-la-revolution-de-la-modernite.html>, Consulté le 18/04/2016

⁹⁶ BEURET Michel, MICHEL Serge, « La Chine a-t-elle un plan en Afrique ? », Afrique contemporaine n° 228, 2008, P.50.

d'investisseurs. En dépit de certaines constantes, leurs interventions varient en fonction des 49 pays africains avec lesquels la Chine entretient des relations diplomatiques. »⁹⁷

Vous pouvez vous rendre compte en regardant le tableau ci-dessous des différentes façons pour les Chinois d'intervenir en Afrique.

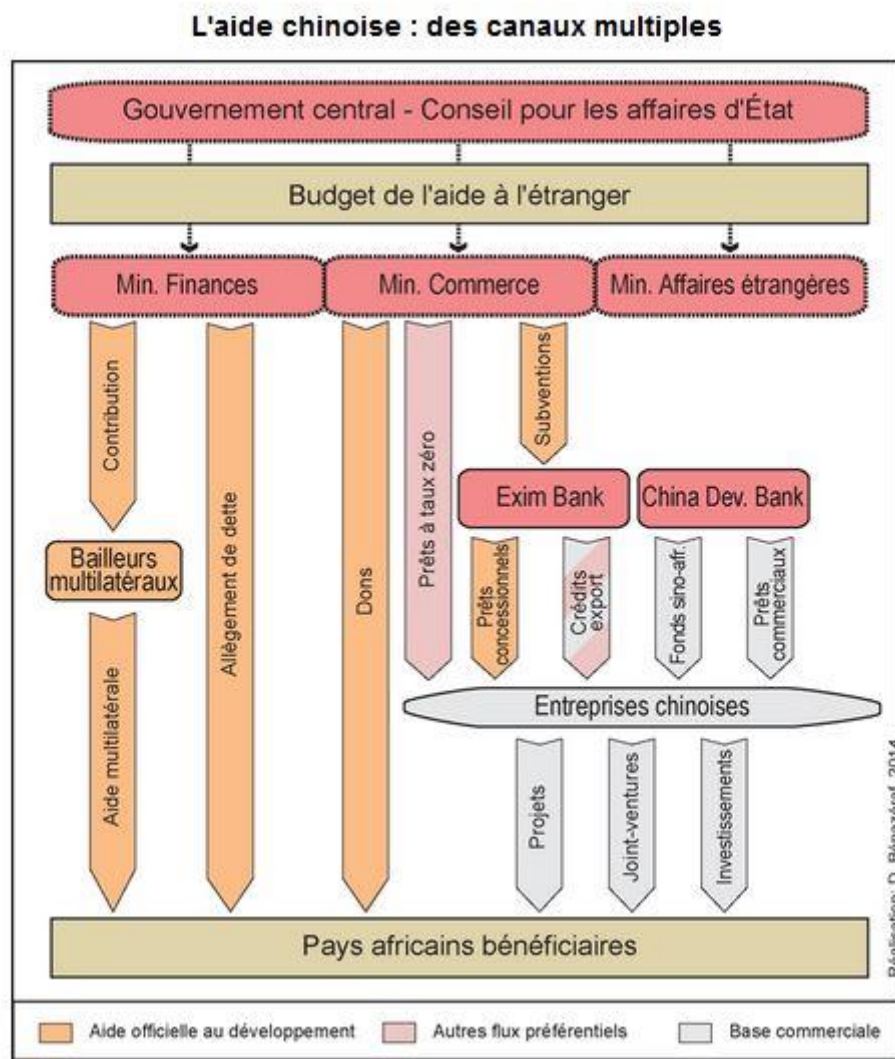


Fig 3. L'aide chinoise : des canaux multiples ; David Bénazéraf, docteur en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, associé à l'UMR 8586 Prodig

⁹⁷ BENAZERAK David, « La Chine, la modernisation encadrée d'un territoire global : Les Chinois, faiseurs de villes africaines », <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-chine/articles-scientifiques/les-chinois-en-afrique>, 14/02/2016, consulté le 18/04/2016

Pour en revenir, plus particulièrement, à la République démocratique du Congo, la Chine, dans ces opérations de maintien de la paix de l'ONU, y déploie des unités non combattantes (police ou génie), ainsi que des moyens médicaux.⁹⁸

La Chine offre la protection diplomatique à la RDC grâce à son droit de veto en tant que membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Si, de facto, elle ne fait aucune ingérence dans la politique interne du pays, cela signifie que la RDC peut gagner en souveraineté politique grâce à sa proximité avec la Chine ; cela ne doit pas spécialement être vu comme un point positif cependant ; en effet, cela pourrait permettre à la RDC de violer les droits de l'homme et faire preuve de « mauvaise gouvernance » si bon lui semble.

Parallèlement, une protection de la Chine à l'ONU reste intéressante pour l'indépendance de l'Afrique, surtout si on part du principe que les prises de positions des puissances occidentales visent plus la protection de leurs intérêts que de répondre aux exigences de la justice sociale et de la morale internationale.

Il n'y aurait donc rien à cacher, même si la Chine en retire de nombreux bénéfices dans son développement économique et peut ainsi se hisser à la première place des puissances mondiales.

Néanmoins, en ce qui concerne les entreprises chinoises installées en Afrique, il semblerait qu'elles engagent les Chinois à des meilleurs postes que les Africains. Notamment, pour éviter que des secrets professionnels ne soient divulgués.⁹⁹

Même s'il s'agit d'une relation win-win, la coopération sino-congolaise est une coopération asymétrique ; en effet, la Chine y retire plus d'avantages.

La RDC étant plus faible économiquement, on peut quand même parler de néocolonialisme économique dans la coopération sino-congolaise.

En effet, en injectant des capitaux dans un état, on gagne logiquement en contrôle sur ce dernier.

⁹⁸ BOLOPION Philippe, « La Chine s'affirme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU », http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2009/04/29/la-chine-s-affirme-dans-les-operations-de-maintien-de-la-paix-de-l-onu_1186901_3216.html#PkjgbdrFxm0qogYb.99, 29/04/2009, consulté le 18/04/2017

⁹⁹ NGOIE TSHIBAMBE Germain, « Les relations sino africaines », éditions Congo Afrique, n° 418, octobre 2007, P.613.

Chapitre 5 : Enquête personnelle sur les enjeux cachés de l'aide au développement

J'ai voulu élargir mon approche de la question en interviewant différentes personnes concernées par la problématique de l'aide au développement.

Je suis entré en relation avec Tony Busselen, collaborateur d'Intal (chez le groupe Intal-Congo), qui a accepté de répondre à mes questions, ainsi qu'avec Arnaud Zacharie du CNCD (Centre national de coopération au développement). Tous deux m'ont apporté leur point de vue sur les questions suivantes.

A. Interview d'Arnaud Zacharie

Je vais ici analyser les réponses d'Arnaud Zacharie qui se trouvent en annexe. Il avait répondu à mes questions par mail.

Arnaud Zacharie explique que pour que l'aide soit efficace, il faut qu'elle permette d'atteindre les objectifs de développement prédéfinis par les pays bénéficiaires.

1. Pensez-vous que l'aide au développement est réellement utile pour les pays qui la reçoivent ?
2. Estimez-vous que l'aide au développement puisse avoir des conséquences négatives sur les pays aidés ?
3. Si conséquences négatives il y a, est-ce qu'elles sont prévisibles ? Si oui, pourrait-on les éviter ?
4. Comment offrir une aide au développement à bon escient ?
5. Pensez-vous que l'aide au développement est négative uniquement à cause des dirigeants sur place (corruption, détournement de l'aide ...) ?
6. Selon vous, l'aide publique au développement renferme-t-elle des intérêts cachés ? Qu'en est-il plus particulièrement de l'aide apportée à la RD Congo ?
7. Selon vous, les enjeux cachés seraient-ils d'ordre géopolitique ?
8. Un pays d'Afrique pourrait-il légitimement décider de mettre fin à l'aide au développement dans son propre intérêt ?
9. Que pensez-vous de la présence des ONG en Afrique ? Pensez-vous qu'elles sont les chevaux de Troie des gouvernements dont elles sont issues ? Est-ce possible qu'elles ne subissent aucune influence du pays d'où elle provient.
10. D'après vous, quelles sont les raisons des interventions chinoises en Afrique ?
11. Pensez-vous que la Théorie des trois mondes est une raison de l'intervention de la Chine en Afrique ?
12. En rapport avec ceci, pensez-vous que la Chine est encore un pays sous-développé ?
14. Pensez-vous que grâce à l'aide au développement, la Chine puisse s'imposer encore plus sur la scène mondiale ?
15. la Chine serait-elle différente par rapport aux pays occidentaux dans sa pratique de l'aide au développement ?

Selon lui, si l'aide est inefficace, ce n'est pas seulement à cause de la corruption ou de la mauvaise gouvernance du pays aidé mais aussi et surtout à cause des conditions liées à l'aide souvent contre-productives ; de plus, si les intérêts des pays aidants sont en contradiction avec ceux des bénéficiaires, ça ne peut pas fonctionner. Il est également important que l'aide soit offerte en cash.

Une partie des projets sont abandonnés à cause de coupe budgétaire.

Arnaud Zacharie confirme que l'aide publique au développement renforce des enjeux politiques et économiques. Si ces enjeux ont jusqu'ici été cachés par les pays occidentaux qui ont voulu nous faire croire que l'aide était faite par humanisme ; la Chine assume cette relation win-win.

A la question de savoir si un pays en développement pourrait légitimement mettre fin à l'aide qu'elle reçoit, il répond oui et donne les deux raisons possibles à ce choix :

- soit le pays peut se débrouiller sans cette aide.
- soit le pays ne veut plus subir l'influence politique des donateurs dans le but d'instaurer la répression sur sa population en ne respectant pas les droits de l'homme.

Le refus de cette aide peut donc parfois être positive, mais pas toujours.

En ce qui concerne la question de savoir si les ONG sont des chevaux de Troie des Etats dont elles proviennent, Arnaud Zacharie explique qu'il existe trois grands modèles d'ONG et qu'il y a forcément des différences dans le fonctionnement :

- Le modèle Rhéno-scandinave : en relation étroite avec son Etat, l'aide publique au développement transite par ces ONG.
- Le modèle Anglo-Saxon qui collabore avec l'Etat tout en y mettant des réserves.
- Le modèle méditerranéen qui est un contre-pouvoir de l'Etat.

Pour la question de la présence chinoise en Afrique, il met en évidence 3 enjeux fondamentaux :

- l'approvisionnement en ressources naturelles,
- de nouveaux débouchés commerciaux
- le soutien des pays africains pour une Chine unique à l'ONU (afin de marginaliser Taiwan).

L'enjeu général de la relation qu'entretient la Chine avec l'Afrique est surtout lié à une volonté d'étendre sa puissance sur le monde.

La Chine ne peut plus être considérée comme un pays en voie de développement. La théorie des trois mondes ne peut donc plus être une raison de l'intérêt de la Chine pour l'Afrique.

Dans la relation win-win Chine-Afrique, c'est néanmoins la Chine qui en retire le plus de bénéfice puisqu'elle exporte des produits manufacturés à forte valeur ajoutée vers l'Afrique (ex : des GSM) tandis que l'Afrique exporte les matières premières à faible valeur ajoutée.

Comme un vecteur en soi de développement, la coopération Sud-Sud de la Chine adopte une approche « gagnant-gagnant » fondée sur une aide sans condition, destinée prioritairement aux secteurs productifs et considérée comme un simple catalyseur d'autres flux de commerce et d'investissement.

Pour les pays bénéficiaires, l'avantage est qu'elle permet une diversification et une augmentation des sources de financement du développement, qu'elle est allouée sans condition macroéconomique ou politique et qu'elle est destinée aux infrastructures et aux secteurs productifs. Le désavantage est qu'elle est allouée dans le cadre de packages financiers complexes et qu'elle reproduit l'échange inégal du commerce Nord-Sud : la Chine exporte des produits manufacturés à forte valeur ajoutée, tandis que l'Afrique et l'Amérique latine reste spécialisées dans l'exportation de matières premières à faible valeur ajoutée.

B. Interview de Tony Busselen

J'ai également rencontré Tony Busselen avec qui je me suis entretenu de visu, et qui m'a apporté énormément d'indications sur les rapport Sino-africains et sur l'aide au développement exercée par les pays occidentaux.

J'ai voulu utiliser le même questionnaire que pour Arnaud Zacharie, mais nous nous sommes rendus compte qu'il était plus simple que je pose quelques questions plus larges, face auxquelles il pouvait développer une argumentation.

Je précise que j'ai enregistré et réécouté son interview afin d'en retirer l'essentiel. Il s'agit donc d'un résumé de ses réponses.

1. L'aide au développement est-elle réellement utile pour les pays qui la reçoivent ?

Certaines formes d'aides peuvent être bénéfiques économiquement pour les pays et d'autres peuvent avoir des conséquences négatives.

En effet, l'aide au développement ne se fait pas sans conditions, par exemple le respect de la démocratie des pays aidés suivant les critères occidentaux de la bonne gouvernance et, à cause de cela les pays aidés doivent appliquer le libéralisme, des privatisations...

L'Occident a dans l'optique notamment d'y installer des entreprises occidentales. L'Erythrée, par exemple, refuse l'aide au développement, ou on peut aussi dire que l'aide au développement lui est refusée, car elle refuse de suivre des conditions imposées par des puissances étrangères. Avant les Etats colonisaient l'Afrique (colonisation), aujourd'hui ce sont des groupes privés, des multinationales qui « colonisent » l'Afrique.

Grâce à l'aide au développement, des personnes reçoivent des bourses, des formations, des aides au niveau de l'agriculture...

En ce qui concerne l'aide de la Belgique envers la RD Congo, il y a des choses positives à encourager notamment le travail de « Médecine pour le tiers monde ». Par ailleurs l'une de ses revendications est le respect des 0,7% symbolique d'aide au développement par les pays occidentaux (0,7% du PIB), c'est important car il faut dédommager tout ce que l'Occident a volé en Afrique. 0,7% est d'ailleurs déjà très modeste.

D'autres aspects sont totalement négatifs comme par exemple le travail mené par le « National Endowment For Democracy » (fondation privée à but non lucratif des Etats-Unis, fondée en 1983 sous le gouvernement de Ronald Reagan, qui vise à renforcer le progrès des institutions démocratiques à travers le monde), organisation qui finance des ONG, mais uniquement pour faire de la propagande, sous couvert de publications de « rapports », comme les rapports sur les droits de l'homme par exemple... « National Endowment For Democracy » est d'ailleurs une institution financée par la CIA. Pendant la guerre froide, elle a surtout servi à influencer l'opinion publique et à rejeter le communisme.

La NED finance de nombreuses ONG (environ 70 pour la RD Congo) avec de petites sommes. Le financement se fait selon les intérêts géostratégiques américains.

L'UE a également une institution équivalente à la NED.

Tout ceci nous pousse à dire que certaines ONG sont des chevaux de Troie qui servent les intérêts occidentaux.

Ce qu'il faut c'est voir ce qu'une aide va apporter concrètement au pays.

Le problème c'est que l'aide va dans des financements de projets, plutôt qu'au gouvernement, à cause de cela, l'Etat est maintenu dans une situation de faiblesse et de pauvreté et reste toujours dépendant.

Ça n'a pas toujours été le cas ; ainsi, pendant la guerre froide, l'aide était directement versée à l'Etat sous condition d'être PRO USA ; lorsque Mobutu n'a plus voulu de l'aide apportée par les USA, le Zaïre s'est retrouvé en difficulté.

De plus quand un projet est financé, une grosse partie est reversée au personnel de l'ONG comme rémunération ce qui diminue forcément la somme utilisée pour le projet en lui-même. Cependant le financement des projets est très contrôlé et il y a très peu de corruption. L'aide au développement par projet a d'ailleurs été faite pour éviter la corruption.

Parfois on aide les pays d'Afrique en allégeant leur dette, le problème est que cette dette est une « dette odieuse », de plus ces pays continuent à s'endetter malgré tout.

2. Une aide venant de l'Occident peut-elle être désintéressée ?

Il y a beaucoup de gens honnêtes dans les ONG, qui veulent vraiment aider l'Afrique. Il ne faut pas aller trop vite vers des conclusions unilatérales, mais en effet le grand problème déjà cité précédemment, c'est qu'il y a des conditions à remplir pour bénéficier de l'aide au développement, c'est principalement là que se cache un gros enjeu : avoir un contrôle sur les pays aidés.

3. La Chine fait principalement du commerce avec l'Afrique plutôt que de l'aide au développement. Peut-on considérer cela comme une forme d'aide au développement ?

On peut dire cela car si l'Afrique commerce, elle se développe, c'est d'ailleurs le point de vue de la Chine.

Avant, les pays d'Afrique vendaient des matières premières à l'Occident et rachetaient les produits finis, ce qui ne lui était pas du tout favorable. Aujourd'hui les pays d'Afrique se tourne vers la Chine, ce qui déplaît fortement aux Occidentaux qui font tout pour saboter la coopération sino-africaine, notamment au Soudan qui a été divisé en deux en espérant que le Sud, contenant le plus de pétrole, préfère collaborer avec l'Occident, mais ce ne fut pas le cas car les Chinois ont plus de moyens.

En Lybie par contre, l'Occident a vraiment chassé les Chinois pendant la guerre de 2011, 30000 ouvriers chinois ont dû être évacués.

La relation sino-africaine est tout autre que la relation entre l'Afrique et l'Occident : pour les chinois, il s'agit de business : un business où tout le monde est gagnant ; cependant, les chinois considèrent que ce business aide les pays à se développer, il s'agit donc en quelque sorte d'une aide au développement

La Chine importe du minerai et en échange, construit des routes, des écoles, des hôpitaux, etc. Il était reproché au début que la majorité des employés dans les travaux de construction dans les pays africains étaient chinois, mais aujourd'hui dans les travaux de construction, il y a moins de chinois que d'autochtones qui y travaillent ; la Chine a reconnu qu'il serait plus avantageux pour tout un chacun de faire travailler plus de Congolais. Cela permet de former les populations africaines : de plus la Chine est en développement et les ouvriers chinois sont expérimentés en construction.

Il n'y a pas de corruption, car il n'y a pas d'argent qui circule.

L'Occident ne sait pas faire grand-chose pour contrer la Chine en Afrique, la Chine fait des offres bien trop intéressantes et a beaucoup de plus de moyens.

En fait, la Chine fait avec l'Afrique ce que le Japon avait fait envers la Chine par le passé : dans les années 70, le Japon utilisait aussi des méthodes commerciales « win-win » envers la Chine, ce qui a énormément aidé au développement de la Chine. Les intérêts de la Chine est de devenir un pays prospère, mais aussi la paix et l'harmonie dans le monde, ce n'est pas contre l'Occident qu'elle fait du commerce avec l'Afrique, mais dans un intérêt mutuel ; pour la Chine il est important que l'Afrique se développe pour de bon, pour qu'ils émergent ensemble. La Chine ne fait rien pour séduire les Africains au niveau politico-idéologique, ils font même du business avec plusieurs pays d'Afrique voisins même s'ils ont des relations tendues.

La seule chose que la Chine demande, c'est que les Etats africains avec qui elle fait affaire n'entretiennent pas de liens diplomatiques avec Taiwan.

Par contre, quand un Chinois décide de rester en Afrique et de créer sa propre entreprise, cela peut engendrer un système de corruption, qui existe déjà avec les riches africains.

Conclusion générale

Ce mémoire a eu pour but de répondre à la question : « y-a-t-il des enjeux cachés dans l'aide au développement qui pourraient justifier le refus de cette aide par les pays en voie de développement ? »

J'ai commencé ma recherche en lisant deux livres dont les auteurs avaient une vision négative de l'aide au développement ; le premier était « L'aide au tiers-monde : à quoi bon » écrit entre autres par Sylvie Brunel en 2005 ; le second était « l'aide fatale » rédigé en 2009 par Dambisa Moyo.

Il était intéressant de les confronter à ceux qui disent que l'aide au développement est bénéfique et essentielle pour ceux qui la reçoivent. En contradiction avec ces détracteurs de l'aide, j'ai lu le « rapport 2016 sur l'aide belge au développement » rédigé par le CNCD où les résultats positifs de l'aide au développement y étaient mis en avant. Toute une partie de ce rapport se présentait d'ailleurs comme une réponse aux critiques provenant de Dambisa Moyo.

Ensuite, je me suis mis en relation avec Arnaud Zacharie du Centre national de coopération au développement et avec Tony Busselen, collaborateur d'Intal (mouvement de solidarité internationale qui collabore souvent avec « Médecine pour le tiers-monde », une ONG dont la ligne politique est proche du PTB). Je voulais confronter leur point de vue et soumettre la théorie que j'avais pu recueillir à la réalité des acteurs de terrain. J'ai pu en retirer des éléments qui n'ont fait qu'appuyer ce que j'avais déjà pu recueillir dans mes recherches théoriques.

Je me suis, donc, plus particulièrement focalisé sur les relations Occident-Afrique et Chine-Afrique.

Dans un travail précédent, je m'étais déjà attardé sur la situation de l'Erythrée qui est un pays qui refuse l'ingérence des pays occidentaux et qui n'accepte l'aide que sous certaines conditions. Je m'étais alors posé la question de savoir pour quelles raisons un pays en difficulté se permettait de refuser une aide qui pourrait améliorer la vie de ses habitants. C'est ce qui m'a conduit à choisir ce sujet pour mon mémoire.

Je me suis aussi intéressé à la question du néocolonialisme essentiellement dans le cas des

relations entre la Belgique et la RD Congo, mais aussi sur les relations entre la Chine et la République Démocratique du Congo.

Dès l'introduction générale de ce travail, j'ai mis en exergue plusieurs hypothèses notamment celle qui consistait à dire que l'aide apportée permettait d'établir une relation inégalitaire d'un point de vue économique entre aidant et aidés et ceci pour des raisons politiques et économiques ; soit en englobant Chine et Occident dans le même carcan, soit en les distinguant.

Une autre hypothèse consistait à dire que l'aide au développement était bénéfique à tout point de vue pour les deux parties sauf dans le cas de corruption au sein du pays aidé.

La dernière hypothèse était que l'ouverture de nouveaux marchés grâce à l'aide offerte était favorable économiquement aux pays aidants.

Mon travail s'est donc articulé en fonction de plusieurs théories telles que la théorie de l'échange inégal, la théorie de la dépendance, la théorie de l'impérialisme et la théorie des trois mondes.

J'ai finalement rejeté la théorie des trois mondes qui n'est plus d'actualité car on ne peut plus considérer la Chine comme un pays du Tiers-Monde, du moins elle est beaucoup plus développée qu'à l'époque où cette théorie a été mise en avant.

J'ai, ensuite, défini les différents concepts tels qu'« ONG » et « aide publique » au développement, ce qui m'a amené à me poser la question de l'indépendance des ONG. J'ai ainsi découvert qu'il existait différents types d'ONG (ONG sous le modèle Rhéno-Scandinave, modèle Anglo-Saxon, modèle méditerranéen) et qu'il fallait tout d'abord déterminer à quel modèle correspondait une ONG avant de la considérer comme un « cheval de Troie ». En effet, lorsqu'elles sont totalement autonomes financièrement, elles n'ont pas de compte à rendre et dans ce cas ne peuvent pas être considérées comme tel.

En visitant le site de l'Ambassade de Belgique en RD Congo, j'ai pu y découvrir un appel à projet (voir annexe) en matière de consolidation de la paix en RD Congo qui stipulait que la priorité serait donnée aux ONG qui répondaient aux options stratégiques du gouvernement belge ; ce qui m'a conforté dans l'idée que le gouvernement belge n'offre pas son aide à la RD Congo sans raisons politiques et essaie d'influencer politiquement ce pays. La communication sur le site de l'Ambassade montre, d'ailleurs, la Belgique comme un pays protecteur de la RD Congo.

J'ai voulu aborder ce travail en partant des différentes approches sur la question de l'aide au développement, soit l'approche idéaliste, réaliste et marxiste. La première consiste à dire que l'aide au développement est totalement désintéressée ; j'ai décidé de ne pas en tenir compte car il s'agit d'une conception utopiste trop éloignée de la réalité. Je me suis donc focalisé sur l'approche réaliste (qui dit qu'aucun pays n'apporte son aide à un autre sans intérêt personnel) et sur l'approche marxiste (qui consiste à dire qu'aucun pays capitaliste ne peut apporter une aide sans intérêt personnel). C'est d'ailleurs pour ça que j'ai décidé de m'intéresser aussi à l'aide apportée par la Chine qu'on ne peut pas vraiment considérer comme un pays capitaliste même si son fonctionnement d'économie de marché s'en rapproche.

Au fur et à mesure de ce travail, j'ai donc découvert que l'aide s'offrait rarement sans condition et qu'un pays qui ne respectait pas « la bonne gouvernance » avait moins de chance d'être aidé ; ce qui apparaît contradictoire si on considère que le retard de développement est lié à une mauvaise gouvernance.

Offrir une aide aux pays en développement en les rendant dépendant économiquement permettrait donc de les contrôler d'un point de vue politique. La raison de cette obligation de respecter l'Etat de droit pour recevoir une aide se justifierait par le fait qu'un pays « mal géré et non démocratique » donc « pas géré à la manière des Occidentaux » ne pourrait pas utiliser l'aide à bon escient ; cette thèse est contredite par Dambisa Moyo dans « L'aide fatale » qui estime que la démocratie n'est pas nécessaire et difficilement réalisable dans une société où il n'y a pas de classe moyenne.

D'ailleurs, est apparu depuis peu le concept de « désoccidentalisation de l'aide humanitaire » qui permettrait d'offrir une aide sans pour autant considérer l'Occident comme modèle à suivre.

Je ne me suis pas contenté de lire des ouvrages sur la question ; j'ai également consulté le site de l'OCDE et me suis penché sur les résultats atteints par la RD Congo en ce que concerne les objectifs du millénaire. J'ai pu constater que la Belgique offrait une aide importante à ce pays mais qu'elle avait diminué à cause du contexte actuel ; en effet, l'argent disponible pour l'aide au développement est aussi utilisé pour accueillir les migrants dans notre pays.

C'est alors que j'ai découvert que l'aide était apportée aux « Etats fragiles » et plus

volontiers à ceux qui pratiquent « la bonne gouvernance »

J'ai également pu différencier les relations Nord-Sud des relations sino-africaines. La Chine considérant qu'elle n'offre pas une aide mais qu'il s'agit d'une relation de coopération où tout le monde est gagnant, même si dans les faits on peut constater que La Chine en tire plus de profit.

Pour finir, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il existe bien des enjeux économiques, stratégiques et politiques liés à l'aide au développement mais qu'ils ne sont pas si cachés que ça.

Le grand public n'est pas forcément au courant de tout cela mais les principaux intéressés le sont.

D'un point de vue politique, les pays occidentaux cherchent à occidentaliser l'Afrique et pratique l'ingérence autant que possible. Ils peuvent ainsi garder un certain contrôle politique sur les pays aidés et imposer la bonne gouvernance selon les principes de démocratie en suivant le modèle occidental.

Parmi les enjeux de l'aide au développement offerte par l'Occident, j'ai retenu aussi ceux liés à l'économie : la promotion du libéralisme économique, l'importation de matière première à bas prix, la construction d'usines occidentales ... Ainsi, ils peuvent mettre la main sur les matières premières et s'enrichir grâce aux remboursements de la dette des pays africains.

Les Chinois grâce à leur politique de coopération avec l'Afrique ont pu se hisser à la première place de puissance mondiale (selon le FMI) ; d'un point de vue économique, ils tirent des bénéfices importants en exportant des matières finies vers l'Afrique et reçoivent en retour des matières premières à moindre coût. Cependant, même si la Chine ne semble pas avoir d'enjeux politiques puisqu'elle ne pratique pas l'ingérence sur les pays africains (sauf de ne pas collaborer avec Taiwan) ; il apparaît que sa collaboration avec ces pays lui permet de recevoir leur soutien à l'ONU ainsi qu'à L'OTAN et ainsi d'être plus forts face aux puissances hostiles à La Chine. On peut donc aussi parler de néo colonisation puisque les Chinois sont de plus en plus nombreux en Afrique et s'y installent parfois définitivement en apportant avec eux leur propre culture et traditions.

Bien qu'il y ait des ONG chinoises qui interviennent en Afrique, la Chine y fait surtout des investissements directs, ce qui en théorie n'est pas considéré comme de l'aide au développement. Néanmoins, ces investissements permettent à l'Afrique de développer ses

infrastructures et donc de se développer de manière générale.

Les populations africaines y trouvent donc leur compte car beaucoup de travaux sont entrepris comme par exemple la construction de routes, d'écoles, d'hôpitaux ...

La question était aussi de savoir si les pays du Tiers-Monde et notamment la RD Congo pouvaient se passer de cette aide d'où la question de l'utilité de celle-ci.

Le refus de cette aide pourrait se faire sans désastre, mais la condition essentielle serait une collaboration entre les pays africains voisins, ce qui est loin d'être le cas actuellement...

Les pays africains au lieu de collaborer entre eux collaborent de plus en plus avec la Chine, ce qui est positif sur certains points, et pourraient les conduire à refuser l'aide de l'Occident ; néanmoins, il est important de rester prudent sur les véritables motivations des Chinois : supprimer l'aide reçue par les Occidentaux pour se laisser coloniser par les Chinois est sans doute très risqué. La Chine ne serait-elle pas en train d'installer des chevaux de Troie en Afrique sous couvert de bonnes intentions de collaboration Win-Win ?

Selon l'étude d'impact de quatre décennies d'aide au développement réalisée par Arndt, Jones et Tarp en 2015, l'aide aurait permis de stimuler la croissance, favorisé le changement structurel ; aurait amélioré les indicateurs sociaux et réduit la pauvreté.

En regard de ces conclusions, il reste à se demander ce qu'il en aurait été si les pays du Tiers-Monde n'avaient jamais reçu d'aide et s'étaient débrouillés seuls dans leur processus de développement. Question à laquelle il est bien sûr impossible de répondre puisque nous ne pouvons plus faire marche arrière.

Bibliographie

Ouvrages

ARNDT, JONES et TARP, « Assessing Foreign Aid's Long-Run Contribution to Growth and Development, in World Development », vol. 69, 2015, p. 6-18

BRASSEUL Jacques, « Introduction à l'économie du développement, 3ème édition augmentée, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2008, 372p.

BRASSEUL Jacques, Introduction à l'économie du développement, Paris, A. Colin, 1989, 191p.

DAMBISA Moyo, « L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », éditions JC Lattès, 2009

HOUZIAUX Alain, BRUNEL Sylvia, KIPRE Perre, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « L'aide au tiers-monde à quoi bon ? », éditions de l'Atelier, 2005

HÜLSMANN Jörg Guido, « Pourquoi le FMI nuit-il aux Africains ? », Revue « Labyrinthe » 16, 2003, p. 35-58

LAIDI Zaki, « L'URSS et l'Afrique : vers une extension du système socialiste mondial ? », revue politique étrangère numéro 3 volume 48, institut français des relations internationales, p679-699, 1983

LENINE Vladimir Ilitch, « L'impérialisme, stade suprême du capitalisme », éditions de Pékin, p.106

MILLER, VANDOME, MCBREWSTER, « Théorie de la dépendance », Alphascript Publishing, 2010

NGOIE TSHIBAMBE Germain, « Les relations sino africaines », éditions Congo Afrique, n° 418, octobre 2007, P.613.

NKRUMAH Kwame, « Le néo-colonialisme - Dernier stade de l'impérialisme », Collection « Le Panafricanisme », 1965.

ROBERT Anne-Cécile, « L'Afrique au secours de l'Occident », éditions de l'atelier, 2004, p.66

SOGGE David, « Les mirages de l'aide internationale », éditions de l'Atelier, 2003, P.60

WAGNER Julien, « Chine Afrique, le grand pillage : Rêve chinois, cauchemar africain ? », Edition Eyrolles, 2014

Articles de revues

ARDANT Philippe, 1965, « Le néo-colonialisme : thème, mythe et réalité », Revue française de science politique, Volume 15, n°5, P.837-855

BEURET Michel, MICHEL Serge, « La Chine a-t-elle un plan en Afrique ? », Afrique contemporaine n° 228, 2008, P.50.

BROUDIC Caroline, « Les ONG, cheval de Troie du néolibéralisme ? », Revue humanitaire n°39 « quel modèle économique pour quel modèle de solidarité », 2014, p. 64-75

MACH Antoine, «LE POUVOIR DES ONG SUR LES ENTREPRISES :

PRESSION, PARTENARIAT, ÉVALUATION », Analyses et positions, Annuaire Suisse de politique au développement n°21, 2002, p. 109-129

PAIRAULT Thierry, « Les entreprises chinoises sous la tutelle directe du gouvernement illustrées par leur investissement en Afrique », <http://regulation.revues.org/10195>, *Revue de la régulation*, 21 juin 2013, consulté le 15/04/2017.

POIRIER Thomas, « L'allocation de l'aide internationale en éducation dans les Etats fragiles : réconcilier les objectifs d'efficacité économique et de justice sociale ? », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 13 | 2014, 211-237

Textes de loi

19 MARS 2013. - Loi relative à la Coopération [belge] au Développement Chap 3, art. 10, 003; En vigueur : 09-02-2014 consultable en ligne sur http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2013031906&table_name=loi

Rapports officiels/Publications d'organes officiels

« Allocution du Président JIANG ZEMIN, lors de la cérémonie d'ouverture du forum sur la coopération sino-africaine à Beijing, le 10 octobre 2000 »,

<http://www.fmprc.gov.cn/zflt/fra/wjjh/zyjh/t168996.htm> , consulté le 04/04/2017

Ambassade de la République Populaire de Chine, « La Chine et la RDC signe un accord de prêts pour le financement du projet de la centrale hydroélectrique Zongo II », <http://cd.china-embassy.org/fra/xw/t792157.htm>, 30/01/2011, consulté 02/04/2017

OCDE, « Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Belgique 2015 », éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264242036-fr>, 2015

OCDE, « Le déliement de l'aide : les possibilités de marchés financés par l'aide publique au développement », <http://www.oecd.org/fr/cad/aide-deliee/ledeliementdelaidedespossibilitesdemarchesfinancesparlaidepubliqueaudeveloppement.htm>, consulté le 23/05/2017

OCDE, « LE COMMERCE MONDIAL EN 2010, LES PERSPECTIVES POUR 2011 », communiqué de presse 628, https://www.wto.org/french/news_f/pres11_f/pr628_f.htm, 7 Avril 2011, consulté le 23/05/2017

OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts » <https://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/1959806.pdf>, 2002

ONU, « Contextualisation des Objectifs de Développement Durable : la RDC fixe ses priorités et cibles », <http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/presscenter/articles/2016/11/18/contextualisation-et-priorisation-des-objectifs-de-d-veloppement-durable-en-r-publique-d-mocratique-du-congo-pr-sentation-officielle-du-rapport-.html>, 18/11/2016, consulté le 23/05/2017

CNCD, ZACHARIE Arnaud (éditeur responsable), « Rapport 2014 sur l'aide belge au développement : modernisation ou instrumentalisation de l'aide ? », http://www.cncd.be/IMG/pdf/cncd_rapprt-apd_2014_www.pdf, consulté le 01/03/2017

CNCD, ZACHARIE Arnaud (éditeur responsable), « Rapport 2016 sur l'aide belge au développement : peut-on faire mieux avec moins ? », http://www.cncd.be/IMG/pdf/2016_rapport_annuel_aide_belge_cncd-11.11.11.pdf, consulté le 02/03/2017

CNUCED, « Le développement de l'Afrique, une approche comparative », Genève, 1998

Forum sur la coopération sino-africaine, « Les premiers pas d'ONG chinoises en Afrique », <http://www.focac.org/fra/zxxx/t1330771.htm>, 11/01/2016, consulté le 02/04/2017

La Belgique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) Note politique préparatoire à la Réunion plénière de haut niveau de l'ONU, New York, 20-22 septembre 2010

LA GESTION DE L'AIDE : PRATIQUES DES PAYS MEMBRES DU CAD – ISBN 92-64-00762-8 – © OCDE 2005

Les Objectifs du millénaire et l'éducation en Afrique Étude diagnostique sur la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, le Burkina Faso et le Maroc, Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale, 2006, 37 pages

Ministère de l'éducation national, France (L. éduSCOL) ; Histoire-Géographie - Éducation civique STI2D – STD2A – STL 1^{re} Ouvertures sur le monde : XIX^e– XXI^e siècle, http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/02/0/07_HGEC_STI_2D_TL_La_Chine_264020.pdf, 2003, consulté le 20/03/2017

PNUD/Unité politique et stratégie , « Rapport national de l'OMD : Evaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012 », http://www.cd.undp.org/content/dam/dem_rep_congo/docs/MDG/UNDP-CD-OMD-vue-densemble.pdf, Septembre 2014, consulté le 20/03/2017

ZRIHEN Olga (Ministre de la coopération au développement), Question écrite n° 4-995, <https://www.senate.be/www/?MIval=%2FVragen%2FSchriftelijkeVraag&LEG=4&NR=995&LANG=fr>, 19/05/2008, consulté le 25/05/2017

Articles Internet

BASUBI Gaëlle, MUHIGIRWA Nicolas, « Le Projet AETFP et la révolution de la modernité », <http://eduquepsp.cd/old-site2/Actualit%C3%A9s/le-projet-aetfp-et-la-revolution-de-la-modernite.html>, Consulté le 18/04/2016

BEAUDET Pierre, « Les théories de la dépendance », http://www.defisdvm.com/uploads/3/0/7/7/30773905/les_thories_de_la_dpndance.pdf, Septembre 2013, consulté le 12/02/2017

BENAZERAK David, « La Chine, la modernisation encadrée d'un territoire global : Les Chinois, faiseurs de villes africaines », <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-chine/articles-scientifiques/les-chinois-en-afrique>, 14/02/2016, consulté le 18/04/2016

BIGOT Laurent (chroniqueur Le Monde Afrique), « L'aide publique au développement n'aide pas l'Afrique », http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/14/l-aide-publique-au-developpement-n-aide-pas-l-afrique_4831732_3212.html#8ittseRKMQPW0P78.99, 14.12.2015, Consulté le 10/02/2017

BOLOPION Philippe, « La Chine s'affirme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU », http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2009/04/29/la-chine-s-affirme-dans-les-operations-de-maintien-de-la-paix-de-l-onu_1186901_3216.html#PkjgbdrFxm0qogYb.99, 29/04/2009, consulté le 18/04/2017

BONIFACE Pascal, « « Chine-Afrique, Le grand pillage » – Trois questions à Julien Wagner » <http://www.iris-france.org/51130-chine-afrique-le-grand-pillage-trois-questions-a-julien-wagner/>, 03/12/2014, consulté le 30/03/2017

COLOMA Tristan, « Quand le fleuve Congo illuminera l'Afrique : le « contrat du siècle », <https://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>, février 2011, consulté le 02/04/2017

COTTLE Eddie, « Les entreprises de construction chinoises en Afrique : Un défi pour les syndicats », <https://www.equaltimes.org/les-entreprises-de-construction?lang=fr#.WOSxZmcaQdU>, 03/09/2014, consulté le 20/03/2017

FOURNIER Emmanuel, « Comment nommer les pays pauvres ? »
https://www.scienceshumaines.com/tiers-monde_fr_12749.html, 01/09/2002, consulté le 12/02/2017

HERLAND Michel, « « Introduction à l'économie du développement » de Jacques Brasseul », <http://mondesfrancophones.com/espaces/economies/introduction-a-l%E2%80%99economie-du-developpement-de-jacques-brasseul/>, 18/02/2008, consulté le 15/02/2017

KODILA TEKIDA Oasis, « Le Chine : un pays développé ? »
http://www.libreafrique.org/Kodila_Chine_160310, 16/03/2010, consulté le 26/03/2017

LAFARGUE François, « La Chine en Afrique : une réalité à nuancer »,
<http://www.diploweb.com/La-Chine-en-Afrique-une-realite-a.html>, 20/08/2009, consulté le 25/04/2017

LI YUAN, « Les ONG au service des relations sino-africaines »,
http://www.chinatoday.com.cn/french/Economie/article/2013-11/29/content_580603.htm, 29/11/2013, consulté le 25/04/2017

LOMBORG Bjorn, « Sept moyens efficace d'aider les pays en développement »,
<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20141029tribdc1320d4a/sept-moyens-efficaces-d-aider-les-pays-en-developpement.html>, 29/10/2014, 8:28, Consulté le 01/02/2017

MABANZA Tryphon, « Voici l'échec des 5 chantiers de Kabila en RD Congo : Votez pour Tshisekedi », <https://democratiechretienne.org/2011/10/31/1177/>, 31/10/2011, consulté le 18/04/2016

MEYER Claude, « La Chine, première puissance économique mondiale... Vraiment ? »,
http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/30/la-chine-premiere-puissance-economique-mondiale-vraiment_4566943_3232.html, 30/01/2015, consulté le 22/03/2017

MICHELETTI Pierre, « Pratique de l'humanitaire : pour rompre avec l'hégémonie occidentale », <http://www.diploweb.com/Pratique-de-l-humanitaire-pour.html>, 18/03/2012, Consulté le 07/02/2017

RENIER Romain, « La Chine : Première puissance commerciale mondiale »,
<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140110trib000808805/la-chine-premiere-puissance-commerciale-au-monde.html>, La Tribune, 10/01/2014, consulté le 21/05/2014

VAN LIER Manu, « Congo RDC : la mise en oeuvre de l'accord politique tarde », <http://www.cathobel.be/2017/02/17/congo-rdc-mise-oeuvre-de-laccord-politique-tarde/>, publié le 17/02/2017, consulté le 02/03/2017

VERLINDEN Peter, « La Belgique joue-t-elle encore un rôle en Afrique ? », <http://daardaar.be/rubriques/la-belgique-joue-t-elle-encore-un-role-en-afrique/>, 27/01/2016, consulté le 01/03/2017

Vidéos

Archive de l'INA, Soir 3, France 3, <http://www.ina.fr/video/CAC99007665/aide-a-l-afrique-video.html>, 13/02/1999, Consulté le 02/02/2017

Sites d'organisations gouvernementales, intergouvernementales, d'ONG ou d'ambassades

<http://cd.china-embassy.org> (Site de l'ambassade de la RPC en RDC)

<http://ec.europa.eu> (Site officiel de la Commission Européenne)

<http://rdcongo.diplomatie.belgium.be> (Ambassade et Consulats du Royaume de Belgique en République Démocratique du Congo)

<http://www.acodev.be> (Fédération des ONG de coopération au développement)

<http://www.cd.undp.org/> (Programme des Nations Unies pour le développement en RD Congo)

<http://www.diplomatie.gouv.fr/> (Site gouvernemental français)

<http://www.fmprc.gov.cn/zflt/fra/wjjh/zyjh/t168996.htm> (Forum sur la coopération sino-africaine)

<http://www.focac.org/fra/zxxx/t1330771.htm> (Forum sur la coopération sino-africaine)

<http://www.oecd.org> (Site officiel de l'OCDE)

<https://monusco.unmissions.org/> (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo)

<https://www.entraide.be/> (ONG Catholique de coopération au développement)

Tableaux

Fig. 1 LA GESTION DE L'AIDE : PRATIQUES DES PAYS MEMBRES DU CAD – ISBN 92-64-00762-8 – © OCDE 2005 (p34)

Fig. 2 Répartition des investissements chinois directs en Afrique fin 2011 ; D'après China Economic and Trade Cooperation White Paper 2013 ; BSI-Economics (p49)

Fig. 3 L'aide chinoise : des canaux multiples ; David Bénazéraf, docteur en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, associé à l'UMR 8586 Prodig (p51)